

2 - Réforme territoriale - Débat

«**M. LE MAIRE** : Nous passons au débat sur la réforme territoriale. Je crois que c'est Jacques GROSPELLIN qui avait à juste titre demandé un débat là-dessus. Je regrette que ce soir il ne soit pas là mais vous pourrez certainement intervenir à sa place.

Beaucoup font le constat que notre organisation territoriale aujourd'hui a besoin d'être revue puisque depuis 1789 la création des communes et des départements, force est de constater que beaucoup de choses ont changé, qu'il y a d'autres niveaux d'administration qui sont intervenus, entre autres les régions, les agglomérations, les métropoles, ce qui conduit d'ailleurs à ce qu'on appelle le millefeuille territorial. Dans le contexte actuel de ralentissement de l'économie, de crise des finances publiques, crise qui ne date pas de 2012, j'ai un ami à l'Agglomération qui dit lui-même que cela fait entre 30 et 40 ans qu'on est inconséquent, tous les gouvernements, de droite comme de gauche, depuis 40 ans ont accumulé les déficits, ce qui n'est pas forcément faux d'ailleurs, c'est le premier Vice-Président chargé des finances qui le dit souvent à la tribune. Là-dessus je pense qu'il a raison. Donc il faut, dans ce contexte, réformer nos institutions et cela passe aussi peut-être par un changement d'état d'esprit. Il faut, je crois, j'en suis même sûr, moderniser l'action publique, la rendre plus proche des citoyens, plus économe des deniers publics, c'est impératif. Il faut donc qu'on réforme mais en profondeur notre organisation administrative et les objectifs du gouvernement, à mon avis, vont dans le bon sens. Pour autant, la méthode choisie et le calendrier retenu, je l'ai toujours dit et je ne m'en cache pas, ne me font pas bondir de joie. Maintenant la décision a été prise, c'est une réforme que beaucoup n'avaient pas demandée mais elle est là, on doit maintenant effectivement pouvoir en discuter. J'ai d'ailleurs fait part de ces remarques et de ces réserves au nom de l'AMGVF avec mes collègues MOUDENC et ROSSINOT, voire BOCKEL au Ministre concerné car je crois que là-dessus nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faut faire une réforme mais que la méthode n'est pas forcément la bonne. La carte du regroupement des régions a donc été dessinée. Un débat existe dans les territoires, c'est vrai que ce n'est pas un débat en profondeur. J'aurais préféré qu'un débat se déroule beaucoup plus en amont et beaucoup plus en profondeur mais vous savez que cette carte doit être votée rapidement, c'est la loi NOT, la nouvelle organisation des territoires de la république, les élections régionales ayant lieu en décembre 2015, il faut que le nouveau périmètre des régions soit connu un an auparavant.

Nous avons deux solutions : ou on se lamente ici dans son secteur, à Besançon, on tente de refaire l'histoire, l'histoire qui est passée et on «laisse passer le train» de la réforme sans monter dedans, c'est-à-dire qu'on joue l'immobilisme. Ce n'est pas l'attitude que j'ai souhaité avoir. Je n'étais pas d'accord sur la méthode et sur la réforme, que chacun ne se trompe pas là-dessus mais maintenant elle est lancée. Donc il faut prendre le train en marche et faire en sorte que demain on puisse continuer à discuter et défendre les intérêts réciproques de nos régions. Je dis «nos intérêts réciproques», pourquoi ? Parce que, bien sûr, vous vous doutez bien que je discute avec nos amis dijonnais, bien sûr, on se rencontre à Paris, à Besançon, à Dijon et que constate-t-on ? On constate que demain la Région Franche-Comté - Bourgogne ou Bourgogne - Franche-Comté comme vous voulez, chacun ses préférences, que sera-t-elle ? Elle restera, de toute façon, une des plus petites régions de France, une des deux seules avec la Région Centre qui n'a pas de métropole à l'intérieur. Il y a deux villes dynamiques : Besançon et Dijon mais deux villes dynamiques qui l'une additionnée à l'autre font quand même globalement 370 000 habitants. On constate d'ailleurs que dans le même temps il y a des tentatives de séparation, d'éclatement de la Région, j'y reviendrai tout à l'heure : le Nord Franche-Comté voudrait rejoindre via Mulhouse le territoire Alsace et Lorraine, on en discute aussi un peu dans le Jura. Je crois aussi qu'un certain nombre de questions se posent en Bourgogne. Donc je crois que l'intérêt des deux capitales régionales est de faire en sorte que demain, si cette fusion a lieu, il y ait un axe fort Besançon/Dijon - Dijon/Besançon. Dans cette affaire-là, personne n'a à gagner de la faiblesse de l'autre et les Dijonnais savent très bien qu'ils auront besoin de Besançon et les Bisontins savent très bien que l'on doit collaborer effectivement avec les Bourguignons, qu'on doit continuer à avancer parce que déjà beaucoup de choses ont été réalisées et vont continuer. Donc pour moi les choses sont simples, il faut créer un axe fort entre Besançon et Dijon qui peut être mis en place dans le cadre d'un pôle métropolitain. Ce pôle métropolitain Besançon - Dijon sera demain l'axe fort de notre collaboration. On travaille déjà avec la Bourgogne, on parle d'université, de transport, de recherche et de santé. Nos deux régions sont complémentaires. La Bourgogne qu'est-ce que c'est ? C'est l'industrie chimique, le tourisme, le vin, l'agroalimentaire. La

Franche-Comté c'est une région industrielle avec les microtechniques, le génie biomédical, l'industrie lourde dans le Nord-Est du département. Bien sûr, me direz-vous, il y a la proximité de Paris pour Dijon, c'est un avantage mais pas qu'un avantage puisque j'en entends beaucoup qui disent qu'au fond, comme on est à 1 h 15 de Paris, parfois on est mieux dans la capitale que d'être à Dijon. C'est un argument qu'on entend. En revanche, nous avons un vrai argument à faire valoir, c'est notre lien avec la Suisse. On est pour toute cette région la porte d'entrée de la Suisse, donc je crois que là nous avons vraiment besoin de travailler ensemble. La construction de cette nouvelle région doit intégrer la donnée nouvelle que sont les intercommunalités. Vous savez que Dijon va passer en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2015 en principe, il n'est pas impossible que la loi change pour que même des capitales régionales comme Besançon puissent demain avoir ce statut de communauté urbaine dans les mois à venir.

Donc le message que je porte actuellement, mais c'est bien parce qu'ici on s'oppose, je me retrouve là-bas dans les ministères avec un maire UMP avec qui d'ailleurs je m'entends très bien à ce sujet, sur le reste on a de grosses divergences, je vous rassure, -je le précise quand même-, avec un président centriste du Grand Nancy, nous avons quand même là-dessus des visions communes, sur le fait aussi que demain il faudra faire de la co-construction. Vous savez que demain les régions vont devoir mettre en place des schémas prescriptifs puisque sur le développement économique, sur le développement durable, sur l'aménagement du territoire, elles vont devoir avoir des compétences réaffirmées. Par exemple le message que nous portons collectivement, nous l'avons dit encore dernièrement à Bernard CAZENEUVE, le Ministre de l'Intérieur, nous ne voulons pas de ce qui est prévu actuellement, à savoir de la concertation. Il faut qu'il y ait de la co-élaboration, de la co-construction, c'est-à-dire qu'il faut qu'on construise ensemble les agglomérations, les communautés urbaines, qu'on construise ensemble les schémas prescriptifs avec la Région mais pas qu'on nous les impose. Il faut aussi que dans le cadre des transferts de compétences nous n'ayons pas des dotations mais qu'on nous transfère de la fiscalité pour que demain nous puissions avoir de vrais moyens d'intervention. Moi vous savez, je suis tout sauf naïf mais j'essaie d'être plutôt proactif. J'ai remarqué que ce soir il y avait deux anciens élus ici qui n'étaient pas venus depuis longtemps, Joseph PINARD que je salue et Daniel BAILLEUL qui a été élu ici en 1983. Je ne parle pas de Jean-Claude ROY qui lui était encore là il y a très peu de temps. Il y en a également d'autres, Marie-Noëlle SCHOELLER et M. MONNEUR, je parle des anciens. Et je veux dire : « faisons attention, eux ont connu pour la plupart la guerre entre Besançon et le Nord Franche-Comté » -il y a même Jean-Claude CHOMETTE effectivement, excusez-moi Jean-Claude-. Quand on a parlé de l'Université on ne s'est pas mis d'accord. A quoi cela a-t-il conduit ? A créer une université indépendante là-bas, dans le Nord Franche-Comté. N'aurait-on pas pu faire autrement ? Va-t-on recommencer ces guerres entre Besançon et Dijon ? Imaginez-vous un seul instant, je l'ai d'ailleurs dit au maire de Dijon, à l'ancien et à l'actuel, que je vais aller là-bas tel le bourgeois de Calais avec la corde autour du cou en disant « voilà ce que Besançon va vous amener ». M'imaginez-vous, pour ceux qui me connaissent, un seul instant aller là-bas comme ça ? Non. Pourquoi ? Parce que j'ai la certitude que ces régions ont des atouts, beaucoup d'atouts, dans de nombreux domaines et qu'il faut organiser les choses, il faut faire en sorte que ce soit du gagnant - gagnant. On ne peut pas avoir une région qui aurait tout, une ville qui aurait tout et une autre qui n'aurait rien. Vous le savez comme moi, les mariages forcés ne fonctionnent pas, en tout cas ça ne dure pas longtemps et ce n'est pas preuve de dynamisme. Donc demain si cette région voit le jour, il faudra qu'ensemble nous discutions et nous avons déjà commencé à le faire et nous voulons, dans le cadre du pôle métropolitain aussi construire des choses ensemble. Les pôles métropolitains ce ne sont pas des structures nouvelles, ce ne sont pas encore des présidents, des institutions, des voitures de fonction, des bureaux. Ce n'est pas cela, c'est réunir nos services pour ensemble travailler sur le transport à grande vitesse entre Besançon et Dijon, c'est travailler sur l'université, sur le développement économique, sur la promotion économique, c'est ça. Et lorsque j'entends vos amis du Nord Franche-Comté, je vais les rencontrer, je verrai entre autres Marcel BONNOT avec qui j'ai des rapports très cordiaux à Montbéliard, quand j'entends qu'ils veulent aller vers Mulhouse, je dis « attention ». Nous entre Besançon et Dijon c'est acté, on va faire notre pôle métropolitain fort. Mais je tends la main en disant « pourquoi n'irions-nous pas aussi sur Belfort - Montbéliard ? » Parce que demain que pèsera Belfort - Montbéliard dans une grande région Alsace - Lorraine dans laquelle il y aura déjà Strasbourg, Nancy et Metz ? Que pèsera Belfort - Montbéliard dans cette grande région ? Et je crois qu'au contraire on a intérêt à agir tous ensemble pour être beaucoup plus lisibles et beaucoup plus représentés. Donc demain effectivement il y aura un certain nombre de choses qui vont devoir bouger. Vous savez, un principe a été présenté par deux amendements, un soutenu par Eric ALAUZET et un par un autre

parlementaire dont le nom m'échappe pour qu'on puisse dissocier. Le droit à la dissociation, ça veut dire quoi ? Cela signifie que la capitale administrative n'est pas forcément au même endroit que la capitale politique ou qu'il peut y avoir des choses croisées. Bien sûr que demain il y aura toujours en Franche-Comté et à Dijon des administrations, bien sûr, mais il faudra certainement les spécialiser pour qu'il n'y ait pas de doublon, qu'une partie soit à Dijon et qu'une partie soit à Besançon. Et il faut aussi en profiter pour changer les choses, notre mentalité, notre gouvernance. On n'est plus au temps des départements où le chef-lieu de canton devait être à une journée ou une demi-journée de cheval de la Préfecture. Aujourd'hui, entre Besançon et Dijon il y a le TGV, c'est 26 mn de gare à gare. Quand vous êtes dans la région parisienne, vous savez que 26 mn c'est un temps de déplacement très très court. Les moyens modernes de communication existent, il y a la web conférence, il y a plein de choses nouvelles. Il faut profiter de cette réforme des régions pour construire une nouvelle gouvernance dans laquelle Besançon et Dijon, Dijon et Besançon garderont leurs spécificités, mais pourront travailler ensemble et être plus fortes ensemble. Moi c'est comme ça que je vois les choses, avec une colonne vertébrale qui sera le pôle métropolitain Besançon - Dijon, Dijon - Besançon, sur lequel viendra d'ailleurs se greffer le pôle que nous avons construit et qui fonctionne très bien, avec Vesoul, Pontarlier, Dole et Lons-le-Saunier, même si là aussi nous sommes loin d'être d'accord d'un point de vue politique, très très loin même, mais nous avons construit des choses ensemble pour pouvoir peser dans les débats. Et donc je crois que dans ce dossier des régions, il faut être visionnaire et l'avenir ce n'est pas le repli sur soi, l'avenir ce n'est pas de rester enfermés ici dans Besançon ou dans la boucle du Doubs, ce n'est pas ça. L'avenir c'est de voir comment on peut mettre nos territoires en réseau, comment on peut créer du dynamisme, du développement économique, comment on peut dynamiser nos territoires en jouant sur leurs complémentarités plutôt qu'en les opposant. Et c'est à cela que je veux m'atteler, ce n'est même pas que je veux, c'est à cela que je me suis déjà attelé. Moi je suis comme Yves-Michel DAHOUI, chaque fois que je rencontre un élu je ne vais pas forcément faire une communication à la presse pour dire où nous en sommes mais je peux vous dire qu'à l'heure où je vous parle, la vision des Bourguignons est parfaitement symétrique à la nôtre et que jamais ils n'ont pensé un instant qu'on allait vider la capitale franc-comtoise pour l'emmener à Dijon, d'abord ne serait-ce que pour des raisons pratiques, où mettrait-on les gens pour travailler ? Vous imaginez-vous que dans le contexte actuel on pourra construire des bâtiments nouveaux ? Non, il va falloir organiser le travail autrement.

Et pour terminer, je voudrais vous redire ceci, que vraiment nous avons des atouts et ce que je souhaiterais c'est qu'au-delà de nos divergences ici, nous soyons unis, ensemble, pour porter les atouts de cette région. Je suis prêt à travailler et vous le savez, avec tout le monde, à partir du moment où on a un discours commun pour porter cette région. Parce que vous savez, les décideurs industriels, les uns les autres nous en rencontrons, je pense que vous en rencontrez, j'en rencontre beaucoup. Tous nos discours politiques ne les intéressent pas vraiment. Ce qui les intéresse c'est de savoir ce qu'on peut leur offrir. Je pense que nous avons beaucoup de choses à leur offrir, soyons fiers de notre région. Savez-vous par exemple que Besançon est actuellement reconnue au niveau français et peut-être même européen comme étant la capitale des nouvelles thérapies innovantes ? Toutes ces nouvelles thérapies qui sont en train de naître au CHU Jean Minjot, à l'EFS autour de Pascal Morel, autour du Professeur Borg par exemple, toutes ces nouvelles thérapies, savez-vous par exemple qu'on est en train de mettre au point des vaccins pour lutter contre la maladie de Crohn, ici à Besançon, qu'on est en train de traiter -pour l'instant c'est testé sur des souris- la polyarthrite rhumatoïde. On est en train de travailler là-dessus, on a des chances extraordinaires et ensemble je pense que nous devons porter ces dossiers-là, nous devons les porter parce que c'est demain l'avenir de notre territoire. Voilà ce que je voulais vous dire, je répondrai après à vos questions. Donc vous avez compris, mon leitmotiv est le suivant : la méthode ne me plaît pas trop, ça ne me plaît toujours pas plus mais la réforme est en marche donc on y va, on regarde comment on peut en tirer profit et comment on avance. Je suis prêt à avancer avec tout le monde, pas uniquement avec les miens car à mon avis si on est tous ensemble on sera beaucoup plus fort. Donc prenez ça comme une main tendue à vous d'une part et aussi pour le Nord Franche-Comté j'espère que je verrai rapidement Marcel BONNOT et Marie-Noëlle BIGUINET -je dois la voir je crois demain pour l'orchestre pour ne rien vous cacher- et je lui parlerai de ces sujets-là et j'irai aussi même, s'il le faut, à Belfort pour rencontrer le nouveau maire de Belfort et le président de l'agglomération de Belfort. Voilà ce que je voulais vous dire parce qu'à mon avis, à ce niveau-là, pour l'avenir de nos régions, on n'est plus du tout dans le débat politique, il faut se situer là aussi un cran, deux crans, trois crans au-dessus.

M. Pascal BONNET : On est en effet dans le débat politique, donc on est obligé quand même d'évoquer des éléments historiques et des éléments nationaux pour illustrer un peu ce débat. On a été nombreux à vous demander ce débat, Philippe GONON en particulier l'aurait demandé plus tôt parce que c'est quand même un enjeu qui est présenté depuis longtemps. Après on sait à quel point c'est changeant et à quel point le débat qu'on aurait eu, si on l'avait eu quand on l'a souhaité aurait dû être adapté aujourd'hui et ça risque de continuer parce qu'on est quand même dans un contexte où on nous annonce des choses assez rigides mais sur un fond assez flou, avec des changements de dates, avec des changements d'organisation quasi permanents.

Je voudrais revenir sur le fait qu'il y a quand même eu une loi proposée par l'ancien gouvernement FILLON sous la présidence de Nicolas SARKOZY proposant une réforme territoriale qui finalement s'avère très proche de ce qu'on va peut-être avoir au bout du compte dans les propositions de votre gouvernement, mais avec beaucoup plus de liberté pour les territoires. Il y avait cette notion d'assemblée unique qui aurait pu faire des économies et permettre une plus grande efficacité entre régions et départements et il y avait la possibilité de fusion à la carte pour les régions avec plus de souplesse. On en vient, après avoir aboli cette réforme, à quelque chose qui y ressemble un peu avec des dates d'élection dont on ne sait plus très bien quand elles vont avoir lieu...

M. LE MAIRE : Vous devriez être d'accord alors si ça lui ressemble ?

M. Pascal BONNET : On aurait été d'accord de ne pas l'abolir avant, on sera d'accord ou pas quand on saura exactement ce qu'on nous propose, car pour l'instant ce n'est pas encore très clair. Pour ma part, à titre personnel je pense qu'une région comme la nôtre reste l'échelon de proximité, beaucoup plus que les départements aujourd'hui, une région de la taille de la nôtre. Donc le fait de la dissoudre je ne suis pas certain que ce soit la bonne solution, après si c'est le cas on sera obligé de faire avec et de défendre l'intérêt de notre capitale régionale qui ne le sera plus dans ce contexte.

M. LE MAIRE : Serez-vous à mes côtés s'il faut la défendre ?

M. Pascal BONNET : Je vous avais dit déjà au printemps que vous auriez notre soutien pour défendre Besançon, je l'ai dit et je pense qu'on est tous d'accord là-dessus. On est là pour défendre Besançon aussi. Après on peut aussi peut-être, vous avez dit à quel point la réforme vous posait question, elle nous pose peut-être encore plus question et on constate qu'il y avait d'autres solutions avant qui ont été abandonnées et qui nous ont fait perdre du temps. Je disais donc que pour moi une région de cette dimension est plus un échelon de proximité du XXI^{ème} siècle que ne le serait le département et on va perdre cet échelon de proximité. On nous dit que les départements vont être maintenus en tissu rural mais là on est en tissu urbain donc on va perdre cet échelon de proximité et je voyais plus, pour ma part, comme échelon d'ambition au niveau européen le niveau Grand Est qui existe déjà mais ne fonctionne pas assez, qui a été un peu abandonné par l'exécutif régional actuel et qui nous aurait permis peut-être d'être moins confronté aux risques d'éclatement de la Franche-Comté dans une entité plus large associant l'ensemble du Grand Est. On n'est pas dans ce contexte, sauf changement, parce qu'on a vu à quel point la carte des régions était aussi en fonction des demandes de certains grands élus en particulier à l'Ouest où ça a changé plusieurs fois, sans parler du Nord et de la Picardie. Ici c'est assez fixe parce qu'il y a eu cet accord Bourgogne Franche-Comté assez ancien, pour le reste du Grand Est c'est plus compliqué apparemment. Ce qu'on constate c'est que si l'on va vers cette région Bourgogne - Franche-Comté, qu'on soit un élément d'une capitale avec droit à dissociation comme vous l'évoquiez tout à l'heure ou qu'on soit un élément d'une métropole, on ne sera plus une capitale régionale à part entière puisqu'il n'y aura plus de régions. On sera un élément d'une entité qui n'est pas encore très claire. Bien entendu je suis d'accord avec vous, on a des liens à construire avec la Bourgogne comme on en a avec d'autres territoires et on a des complémentarités. Mais on sait aussi à quel point Besançon comme Dijon vit en grande partie de sa dimension administrative et on s'est souvent inquiété de dépendre trop de cette dimension administrative pour constater qu'on aura une diminution de cette dimension administrative et qu'on aura encore plus un enjeu majeur de développement d'autres aspects de la ville, sur le plan économique et touristique en particulier. Et ça relance plus que jamais la nécessité d'une volonté claire et d'une identité claire de la Ville de Besançon sur ce qu'elle veut être en dehors de son rôle de capitale administrative qu'elle ne sera plus. Et je pense qu'on aura à en débattre et j'ai constaté qu'on a souvent changé d'optique avec un tout

Vauban à un moment donné, une dimension économique à d'autres, le souvenir d'Hugo, on a parlé d'innovation, on n'en a plus parlé, on a parlé du temps, on y revient. Il y a eu une manifestation autour du temps, ce n'est pas la ville ou la région qui y a pensé, c'est France Bleu... Il faudra, dans la mesure où on ne sera plus une capitale administrative, même si on est un élément d'une capitale administrative, il faudra une ambition plus forte et plus claire qu'on n'a pas encore aujourd'hui à Besançon.

M. LE MAIRE : Vous savez, il ne faut pas se tromper, Monsieur BONNET -je ne suis pas en désaccord de fond avec ce que vous venez de dire-, on parle des capitales régionales, je crois qu'il va falloir oublier cela et parler de ville capitale. Regardez Grenoble, c'est le bon exemple, le siège de la région n'est pas à Grenoble. Il y a 40 000 étudiants à Grenoble. Regardez Saint-Etienne, c'est pareil, ce n'est pas une capitale régionale et regardez comme elle est dynamisée. Ce sur quoi nous ne devons pas nous tromper, c'est que la Bourgogne, je le répète, la Franche-Comté ce sont deux petites régions. Dijon et Besançon sont des villes très importantes par leur rayonnement mais en terme d'habitants ce ne sont pas des villes énormes. Vous voyez la différence. Quand je vois par exemple que dans le Sud, les deux capitales sont Toulouse et Montpellier, le débat n'est pas le même entre Toulouse et Montpellier qu'entre Besançon et Dijon. C'est pour cela qu'on doit vraiment travailler la main dans la main et y aller ensemble et mon discours c'est de dire aux Dijonnais et ils sont d'accord là-dessus : «on doit y aller ensemble si on veut continuer à exister» faute de quoi les deux régions Bourgogne et Franche-Comté n'existeraient plus, tout simplement et donc notre intérêt c'est d'y aller «groupés» faute de quoi c'est l'échec assuré.

M. Ludovic FAGAUT : Monsieur FOUSSERET, mes chers collègues, je souhaite vous rappeler, préalablement à mon intervention, quelques dates clés de cet imbroglio de réforme territoriale. Le 18 janvier François HOLLANDE se prononce contre la disparition des départements. Le 27 janvier il promulgue la loi MAPAM rétablissant la clause de compétence générale pour les départements qui avait été supprimée par Nicolas SARKOZY. Le 8 avril, dans son discours de politique générale, Manuel VALLS annonce la suppression de la clause de compétence générale des départements et leur fin à l'horizon 2020. Ce même jour Manuel VALLS annonce l'acte III de la décentralisation et divise arithmétiquement par deux les régions. Le 2 juin François HOLLANDE annonce le passage de 22 régions à x régions. Le chiffre n'est pas encore stable pour les éditions de la presse quotidienne. Nous devons attendre le cours de la journée pour apprendre que cela sera 14 régions et non plus les 11 annoncées. Le 2 juillet, le Sénat qui examine le texte, annonce la non-conformité à l'article 39 de la Constitution et demande la mise en œuvre d'un référendum. L'Assemblée Nationale s'y oppose. Le Sénat adopte dès lors le texte le 4 juillet mais en refusant l'article 1^{er} qui définit le nouveau découpage des régions. Le 15 juillet, il est proposé, suite à de nouvelles tractations entre amis, une France à non plus 11 ou 14 régions mais 13, carte adoptée le 18 juillet après que les caprices de chacun, notamment ceux de M. LE DRIAN et Mme ROYAL, soient exaucés. Où est la cohérence, l'intérêt général a cédé devant les intérêts particuliers. Mieux, le 27 août Stéphane LE FOLL offre un sursis aux Conseillers Généraux ruraux. En l'espace de 3 mois vos amis auront bâclé le contour de notre pays à des fins purement électoralistes...

M. LE MAIRE : Je pensais qu'on parlait du fond, parce que si on refait l'histoire, on va tous la refaire.

M. Ludovic FAGAUT : J'y arrive. Ne parlons pas du découpage des cantons, détricotés eux aussi sur un coin de table, dans le même objectif politique. Plusieurs mots reviennent sans cesse sur ce tripatouillage sans précédent...

M. LE MAIRE : Monsieur FAGAUT, revenez au sujet s'il vous plaît.

M. Ludovic FAGAUT : ...fiasco, bâclé, aucune vision, cafouillage, amateurisme partisan. Mais voici venu enfin le débat jusqu'à Besançon. Nous vous en remercions Monsieur FOUSSERET car c'est une réforme qui nous concerne tous mais en premier lieu Besançon. Besançon capitale administrative encore, mais l'économique est déjà ailleurs, nous le constatons tous depuis longtemps maintenant. Ne devrions-nous pas dire «pseudo débat, illusion de débat» car le sentiment qui persiste c'est que tout est déjà joué sur un coin de table, entre amis, par opportunisme politique mais surtout que tout a été réglé avec un mépris sans précédent des citoyens qui ont été privés d'une concertation qu'ils auraient pourtant

souhaitée pour leur territoire. Car on n'a pas de débat après mais bien avant la mise en œuvre des projets politiques, après cela s'appelle un entérinement de décision, un enregistrement de doléances.

Le groupe UMP a conscience qu'il est inévitable d'avoir une réforme territoriale mais nous condamnons fermement aussi bien le fond que la forme de cette mise en œuvre. La précipitation sur les enjeux aussi forts n'apporte que confusion et erreur. Nous nous en apercevons chaque jour avec ces énièmes versions de gouvernement qui affichent des discours de changement pour ne rien changer finalement à l'inexorable faillite de notre pays. Pour reprendre les propos de nos collègues de la Région, personne n'a reçu de mandat des électeurs afin d'engager une réforme de cette ampleur, un découpage qui engage l'avenir de nos collectivités. Que ce soit Mme la Présidente de Région ou même M. le Président de la République, aucun, même s'ils en ont la légitimité institutionnelle, aucun n'a évoqué dans leur programme respectif cette lourde question institutionnelle. Encore moins le droit de s'octroyer la décision d'une telle fusion et ce, sans aucune concertation. Je crois savoir aussi, vous comme moi Monsieur FOUSSERET, que vous avez appris ce mariage forcé par voie de presse et pourtant ce sont vos amis. C'est un déni de démocratie, un manque de respect pour nos mandats électifs et le reflet d'un manque d'écoute vis-à-vis de nos concitoyens.

Je rappellerai à nouveau ce message de Mme la Présidente de Région, Mme DUFAY, en assemblée le 18 décembre 2008 quant au projet de réforme territoriale du Comité Balladur, je cite : «je ne vois pas quel sens peut avoir la fusion entre la Bourgogne et la Franche-Comté» et en espérant que la raison l'emporterait. Vous étiez d'ailleurs assez d'accord avec elle, sauf que la donne a changé pour vous. Les copinages socialistes traditionnels et tripatouillages électoralistes habituels...

M. LE MAIRE : Je m'autorise à vous couper pour vous rappeler à l'ordre et vous demander, comme le dit d'ailleurs notre règlement intérieur, de rester sur le sujet.

M. Ludovic FAGAUT : Mais je suis sur le sujet.

M. LE MAIRE : Vous n'êtes pas sur le sujet. Vous reprendrez votre propos quand je vous donnerai la parole parce que c'est moi qui préside les débats, Monsieur FAGAUT et depuis 10 minutes vous n'avez pas eu une seule proposition, ce n'est que du négatif, pas une proposition. On ne fait pas ici un débat de politique générale. Quant au mandat, la légitimité ce sont les parlementaires qui l'ont. Je vous redonne la parole mais je vous demande de terminer votre intervention faute de quoi je vous couperai la parole et vous crierez au déni de démocratie mais vous crierez, ce n'est pas grave, vous crierez ! Je constate simplement que vous ne faites de cette occasion de débat qu'une tribune politique sans rien proposer alors que moi je viens vers vous en émettant les critiques que je peux faire sur la réforme et en vous tendant la main pour qu'on travaille ensemble. Pour l'instant ce n'est que «tripatouillage» et copinage politiques dites-vous. Alors si vous voulez qu'on parle des copinages politiques, si on ouvre le débat là-dessus, à mon avis le débat va être très long et je ne suis pas sûr que vous allez en sortir gagnant. Donc on arrête là-dessus et j'attends vos propositions.

M. Ludovic FAGAUT : Elles vont venir, ne vous inquiétez pas. Donc ces tripatouillages qui ont cette fois exclu du tour de table et de fait exclu Besançon de la réforme territoriale. L'objectif aujourd'hui, en inscrivant ce sujet à l'ordre du jour du Conseil Municipal n'est pas finalement de débattre mais seulement de donner notre position puisque vos amis ne vous ont pas invité à débattre aussi. Alors à quoi servons-nous vraiment ? Vous nous proposez hier dans la presse une fusion avec un droit de dissociation, sauf qu'un droit de dissociation, paraît ainsi permettre le partage des fonctions régionales administratives entre Dijon et Besançon. Alors à quoi bon fusionner si on dissocie ? C'est ça votre réponse, cela veut dire qu'on fusionne mais chacun reste avec ses prérogatives. Je suis en train de parler de vos argumentaires.

M. LE MAIRE : C'est que vous n'avez pas du tout compris.

M. Ludovic FAGAUT : Eh bien vous me réexpliquerez.

M. LE MAIRE : Je vous réexpliquerai oui.

M. Ludovic FAGAUT : Ou alors vous essayez de nous servir des vieilles recettes avec un pseudo mini réseau des villes Rhin-Rhône. Observez plutôt et vous en avez fait la remarque, ce qui se passe au Nord de notre région, un pôle métropolitain ambitieux entre Belfort, Montbéliard, bientôt Mulhouse, qui eux ont décidé d'accélérer en réalisant une vraie fusion équilibrée avec une mise en commun des moyens et non une soupe rafraîchie de réseau des villes Rhin-Rhône. Ne s'est-on pas posé la question rationnelle à toute cette réforme, mais qu'en pensent les Bisontins et les Franc-Comtois ? A-t-on songé un instant à leur demander leur avis ? On ne peut pas bouleverser à ce point nos institutions sans consulter directement les Français. Il faut donner la parole à nos concitoyens car eux veulent, avec bon sens, plus d'efficacité, plus de proximité et non des étages supplémentaires de centre de décisions, éloignés au propre comme au figuré de leurs préoccupations. Nous voulons tous une simplification, nous voulons tous faire des économies, nous voulons tous que nos régions atteignent des tailles qui leur permettent d'entrer dans la compétition européenne. Nous voulons tous également en finir avec ces doublons de financements et de compétences, mais pas à la va-vite et surtout pas sans les Bisontins et les Franc-Comtois.

La fusion, en l'état actuel des choses, nous n'y sommes pas favorables. La fusion des départements et de la région avec la création du conseiller territorial comme le voulait Nicolas SARKOZY nous semble être une solution. Mais le dogmatisme et le sectarisme socialiste vous enferment dans une idéologie irréversible. Ou alors, ayons de l'ambition, comme l'a dit très justement Pascal BONNET, avec la création d'une région Grand Est, avec une métropole évidente à cette échelle, tournée vers l'Europe, véritable oeuvre des échanges et du développement économique. Besançon aurait alors sa place, comme ville moyenne, intermédiaire, logique du réseau de villes de cet ensemble. Donc oui pour une réforme territoriale au service des citoyens, de la compétitivité économique, mais non aux «tripatouillages» entre amis autour d'enjeux électoralistes et idéologiques sans vision, sans cohérence et sans ambition. Merci.

M. LE MAIRE : Je crois que le caractère exagéré de vos propos les discréditent totalement. Et alors ce qui est assez fabuleux dans ces propos, d'abord la dissociation ne signifie pas qu'il va y avoir des étages supplémentaires, mais un certain nombre de responsabilités administratives qui étaient auparavant à Dijon viennent ici et d'autres qui étaient à Besançon vont à Dijon, c'est ça la dissociation. On dissocie, la capitale régionale n'est pas forcément capitale politique et capitale administrative. Et ce qui est absolument fantastique dans votre discours, vous prenez en exemple un pôle métropolitain à Belfort - Montbéliard, alors que nous avons déjà voté -vos assistants auraient dû vous le dire- l'année dernière, à l'Agglomération mais vous ne le savez pas... eh bien si vous le savez, pourquoi ne reconnaissez-vous pas qu'il y a un an et demi nous parlions déjà avec Dijon de la mise en place d'un pôle métropolitain ? Pourquoi ce qui est très bon à Belfort - Montbéliard n'est absolument rien et nul ici entre Besançon et Dijon ? Mais Monsieur, quand je vais voir le Maire ou le Ministre à Dijon, je ne suis pas tenu de vous rendre compte de ce que je fais. Je me reporte aux actes, les Bisontins le savent très bien parce qu'il y a un an ou peut-être moins nous avons signé une déclaration commune avec Dijon. Donc je crois que par ce type de propos, vous vous êtes discrédité vous-même, vous n'avez fait aucune proposition, ce ne sont que des propos négatifs et des propos politiques, basement politiques.

M. Philippe GONON : Je voudrais vous remercier tout d'abord d'avoir organisé ce débat.

M. LE MAIRE : Pas trop de remerciements parce que lorsque vous commencez par me remercier généralement la deuxième phrase c'est pour me donner un coup. Je vous connais tellement bien Monsieur GONON !

M. Philippe GONON : Non, non. Pour une fois ce propos est sincère, vous êtes le seul à l'organiser.

M. LE MAIRE : D'ailleurs vous le dites vous-même, c'est que pour une fois le propos est sincère. La vérité sort de votre bouche, alors si c'est sincère, merci.

M. Philippe GONON : Vous êtes le seul à l'avoir organisé et pour cela je vous en remercie.

M. LE MAIRE : C'est très bien, j'accepte vos remerciements.

M. Philippe GONON : Je voudrais faire un petit détour historique, un tout petit peu plus long que celui de Ludovic FAGAUT...

M. LE MAIRE : Monsieur GONON vous pouvez mais ne refaites pas l'histoire. Faites-nous part de vos propositions, allez-y !

M. Philippe GONON : Je ne refais pas l'histoire.

M. LE MAIRE : Et je vous rappellerai certains faits d'histoire aussi après.

M. Philippe GONON : Je ne refais pas l'histoire. Ce que je voulais dire simplement dans cette introduction historique, c'est que notre région a subi dans son histoire de nombreuses vicissitudes. J'en ai noté quelques-unes que je vais vous livrer parce qu'elles sont intéressantes juste pour notre mémoire, c'est que nous avons été vendus, la Franche-Comté, la Comté de l'époque a été vendue en 1295 par le Comte Otton IV au Roi de France Philippe Le Bel. Je vous rappelle que nous adorons aujourd'hui un dénommé Vauban...

M. LE MAIRE : Vous auriez dû remonter à Vercingétorix !

M. Philippe GONON : ... qui nous a conquis à la force de ces 26 000 boulets et nous a rattachés de force à la France. Mais jamais je pense dans l'histoire, nous n'avons été aussi malmenés que dans cette réforme aussi mal menée. Une réforme si mal menée -en deux mots- car manifestement préparée sur un coin de table, concoctée dans l'urgence comme un contre feu allumé pour cacher les déboires économiques d'un président dans la tourmente. Et les débats du 16 septembre, les propos du Premier Ministre à la tribune de l'Assemblée Nationale n'ont fait que confirmer ce sentiment d'impréparation, d'improvisation qui mène cette réforme depuis le début. Et c'est une région malmenée, si malmenée -cette fois-ci en un seul mot- parce qu'une présidente, sans consultation ni des élus ni de la population, sans étude d'impact, sans vision européenne, seule contre tous, s'est précipitée dans les bras de son voisin dans les 3 heures qui ont annoncé la réforme territoriale, pour s'en repentir 3 mois après en s'apercevant que Besançon ne serait pas la capitale de cet ensemble et que la majorité, au sein du futur conseil régional, serait avant tout bourguignonne.

Alors oui nous sommes favorables à cette réforme du millefeuille français, oui nous sommes favorables à la montée en puissance des régions mais nous ne sommes pas favorables à cette réforme qui est menée dans les conditions que nous connaissons aujourd'hui. Notre réflexion entamée depuis l'été repose sur ce double présupposé. Le premier c'est que le cadre géographique, que la loi a arrêté, ne sera pas modifié. Le deuxième présupposé c'est que Dijon sera désignée comme la seule et unique capitale régionale et là je fais référence aux propos d'un homme qui a bien connu François MITTERRAND puisqu'il s'agit d'Edouard BALLADUR et qui a dit dans son bouquin «le pouvoir ne se partage pas». Alors sur cette base nous avons étudié trois points et dix propositions techniques précises.

Premier point à débattre, le nouveau pouvoir et la relation avec les citoyens parce que si cette petite région, demain, est une petite région économique, elle est grande par la taille puisqu'il y a 400 km de Sens à Saint-Claude, 400 km de la Charité-sur-Loire à Maïche. Dès lors, dans cet ensemble, comment les citoyens seront entendus, écoutés, voire consultés par un pouvoir qui sera forcément lointain ? Comment s'assurer que le déséquilibre de la représentation ne soit pas un ferment de divisions et d'échec ? Sur ce thème nous lançons six idées pragmatiques simples : nous demandons tout d'abord que le mode de scrutin prenne en compte une équitable répartition des sièges de sorte qu'une majorité géographique ne puisse ignorer une minorité géographique.

Deuxième proposition : Nous proposons qu'une session sur deux soit organisée dans l'une des futures capitales départementales ou équivalentes du nouvel ensemble.

M. LE MAIRE : C'est la dissociation ça.

M. Philippe GONON : Non, c'est un peu ce qui se fait au Parlement Européen, une fois à Bruxelles, une fois à Strasbourg. Ce n'est pas de la dissociation, c'est une répartition géographique.

Troisième proposition, nous demandons que les agglomérations et communautés de communes disposent d'un vice-président en charge des relations avec le futur conseil régional et d'une antenne du futur conseil régional dans ses locaux.

Quatrième proposition, nous voulons que les services départementaux soient réorganisés avec des délégations en phase avec les besoins de nos populations et non pas sur un modèle unique.

Cinquième proposition, le niveau de l'intercommunalité est pour nous aujourd'hui désormais prépondérant dans l'organisation de notre territoire où les départements disparaîtraient.

Enfin, sixième et dernière proposition, nous ne souhaitons pas la multiplication et l'extension des métropoles qui ne seraient qu'un échelon administratif de plus à l'heure où nous voulons les réduire.

Deuxième grand axe de notre réflexion : quelle est l'organisation de l'Etat dans cette future organisation territoriale parce que bien entendu une réforme de l'Etat nous semble absolument indispensable. Peut-il y avoir demain, en province, en région -je ne sais pas comment elle s'appellera- deux DREAL, deux DIRECCTE, deux DRAC -je crois qu'il y a 8 grandes administrations régionales-, combien vont disparaître ou combien vont rester ? Disposerons-nous de deux rectorats ? Y aura-t-il deux préfetures de région ? La Franche-Comté dépend pour les routes de la DIR-Est, la Bourgogne de la DIR-Centre-Est. Demain de qui dépendrons-nous ? Et le sort de notre université ? Y aura-t-il ce mariage bancal qui existe actuellement ? Allons-nous fusionner, allons-nous aller plus vite vers une fusion définitive ? Et aussi pour la santé, y aura-t-il un seul hôpital régional universitaire, y en aura-t-il deux ? Allons-nous maintenir les mêmes fonctionnalités partout, voilà la liste des questions qui est longue, que j'interromps parce que je sens qu'elles vous énervent mais il me semble de la plus haute importance que l'Etat se réforme en même temps qu'il réforme les régions.

Troisième et dernier axe de réflexion : quelles vocations pour notre territoire, quel est le projet d'avenir pour notre territoire ? Nous parlons de projet et non pas encore de schéma. Ce projet nous pourrions le présenter comme l'indispensable compensation à une perte de souveraineté, nous préférons le présenter comme un projet d'avenir. Il y a énormément d'inquiétudes, nous avons énormément d'inquiétudes, nous avons noté par exemple que la SNCF risquait de remettre en cause le TGV qui est pour nous un outil fondamental pour notre développement. L'aéroport de Tavaux, les Dijonnais ont déjà dit qu'ils n'en voulaient pas. Nous pensons qu'il faut un aéroport interrégional. Notre Université perd des points dans les classements. Notre CHU perd des points dans les classements, tout ça ce sont des clignotants d'alerte qui s'allument.

M. LE MAIRE : Le CHU ?

M. Philippe GONON : Oui, on nous a expliqué que c'est parce qu'il n'avait pas complètement répondu au questionnaire, je ne suis pas allé dans le détail mais ceci dit, il faut regarder quand même la question, elle mérite d'être étudiée.

Et dernier point qui est venu à nos oreilles il y a quelques jours, il semble que l'on lance actuellement les recrutements d'un directeur du développement économique qui serait chargé de chapeauter l'ensemble des agences de développement des deux régions. Ce recrutement a été lancé depuis Dijon, donc vous voyez toutes nos inquiétudes sur la question. Nous, nous avons une proposition simple à faire, ce n'est pas de la dissociation, c'est de la répartition au sein de cet ensemble, à la Franche-Comté...

M. LE MAIRE : Je vous l'ai dit, je vais vous laisser poursuivre, c'est ce que j'étais en train de discuter et de négocier...

M. Philippe GONON : Tant mieux si nous sommes d'accord.

M. LE MAIRE : Attendez, il faut être clair, il n'y aura pas deux rectorats, c'est évident, il n'y aura pas deux directions des routes non plus. Ce que je vous ai dit et ce que je dis je l'ai écrit, comme ça ça subsiste, il y a des traces écrites...

M. Philippe GONON : Ce qui est bien c'est que nous pensions la même chose.

M. LE MAIRE : La dissociation permettra qu'on fasse effectivement un certain nombre de choses à Dijon et un certain nombre de choses à Besançon. Sur le point de l'Université, vous dites qu'on ne sait pas où l'on en est, moi je peux vous dire où l'on en est. On en est que la COMUE, le siège de la communauté universitaire d'établissement sera installé avenue de l'Observatoire dans la maison du directeur, ou peut-être dans un premier temps dans les locaux de FEMTO, donc on sait là où nous en sommes. Concernant le CHU, chacun sait que nos CHU travaillent ensemble depuis longtemps mais il n'est pas question qu'un disparaisse au profit de l'autre, pas plus que nos centres anticancéreux.

M. Philippe GONON : Ce sont des questions qu'il faut poser, il faut en discuter.

M. LE MAIRE : Quant à l'intercommunalité, lorsque vous dites que c'est un échelon essentiel, je l'ai dit aussi tout à l'heure. L'intercommunalité c'est essentiel, on doit construire entre autres les pôles métropolitains sur l'intercommunalité. Donc ne me répétez pas ce que je vous ai déjà dit, puisque nous sommes d'accord. Alors dites que vous êtes d'accord avec moi là-dessus.

M. Philippe GONON : Donc voilà notre projet tel que je le formulerai à la Franche-Comté, le pouvoir économique, pour qu'elle devienne le poumon économique du nouvel ensemble. Concrètement cinq propositions à nouveau : nous prôtons la création d'une zone de développement économique d'intérêt régional que nous dénommons «l'arc industriel Rhin - Léman» concentrant les investissements et les implantations sur les grands thèmes que sont l'énergie, l'automobile, la chimie, le plastique, les microtechniques, le médical et les nano-techniques. Allant de Belfort à Saint-Claude, cette zone économique serait également l'espace de formation prioritaire en matière professionnelle et universitaire. Les laboratoires de recherche seraient maintenus et développés sur notre territoire et nous pourrions envisager que de nouvelles écoles d'ingénieurs et instituts de recherche accompagnent cette zone. Les équipements et les administrations d'Etat, liés au transport, seraient basés dans cette zone et dans ce domaine on pourrait envisager la poursuite de la ligne TGV notamment vers le Sud et vers le Nord. Nous pourrions envisager le développement d'une zone aéroportuaire interrégionale à Tavaux, nous pourrions envisager la création d'une 2 x 2 voies pour ne pas dire autoroute vers la Suisse qui est, comme vous le disiez tout à l'heure, un axe de développement très fort pour nous. Quatrième point, les services du conseil régional futur, concernant les affaires économiques, seraient basés sur notre territoire et pourquoi pas à Besançon. Enfin cinquième et dernière proposition, nous pourrions décider de la concentration des investissements et pourquoi pas un statut fiscal spécial sur notre territoire pour créer la numérique vallée qui nous fait tant défaut et qui est pour nous un axe de développement futur fort. Voilà une dizaine de propositions techniques pratiques, nous avons voulu éviter le débat politique. Le débat politique nous le reprendrons demain matin dans une autre enceinte lors d'une conférence de presse pour annoncer notre réponse politique à ce défi qu'est pour nous la réforme territoriale.

M. LE MAIRE : Ecoutez, c'est très bien que vous puissiez le faire demain matin mais vous me reprochiez de ne pas vous avoir donné les textes de mes conférences de presse avant, j'attends le vôtre Monsieur GONON. Dans ce que vous dites, il y a beaucoup de choses qui sont certainement très intéressantes mais qui ne dépendent pas de nous. La création d'une zone économique qui s'appellerait l'arc jurassien, pourquoi pas ? Quand vous dites qu'il faudrait concentrer un certain nombre de choses à Dijon et un certain nombre de choses à Besançon, c'est ce que j'ai dit. Mais votre collègue et ami, lui, n'était manifestement pas de votre avis. Ce qui me surprend c'est que vous n'avez pas parlé, vous du Nord de la Franche-Comté, vous en faites quoi ?

M. Philippe GONON : Si, j'ai parlé de Belfort à Saint-Claude, de cet arc Rhin - Léman, c'est-à-dire que pour nous, dans le schéma que nous avons envisagé, nous sommes dans le découpage qui a été arrêté par la loi du 1^{er} août, c'est-à-dire que nous travaillons dans l'espace Bourgogne - Franche-Comté tel qu'il existe légalement aujourd'hui, nous ne voulons pas un éclatement de la région parce que ceci dit, l'éclatement c'est ce projet... Mais bien sûr, on l'a toujours dit.

M. LE MAIRE : Je suis très heureux de vous l'entendre dire... je suis heureux parce que j'ai là une lettre qui date du 24 avril 2009 qui dit «que les travaux de la Commission Balladur ont permis d'analyser en profondeur notre organisation territoriale. Chacun suivant ses convictions propres peut imaginer une

France nouvelle, moderne et en phase avec le monde où nous vivons», très bien. «Les diverses hypothèses évoquées prévoient d'un côté la création d'une grande région Alsace avec la fusion des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin d'un côté et de l'autre côté la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté», c'est ce que vous dites. «Je pense pour ma part que par sa vocation économique, notre département est naturellement tourné vers la région Alsace» c'est-à-dire que votre ami ZUMKELLER...

M. Philippe GONON : Je suis très légaliste Monsieur le Maire, la loi est votée, je ne la remets pas en cause.

M. LE MAIRE : Je suis heureux de vous entendre dire ça parce que votre ami ZUMKELLER, membre éminent de l'UDI, lui, a une position totalement inverse...

M. Philippe GONON : Tout à fait.

M. LE MAIRE : ... et je regrette d'ailleurs que Jacques GROSPERRIN ne soit pas là parce que j'aurais bien aimé savoir ce qu'il avait répondu à M. ZUMKELLER lorsque celui-ci lui avait écrit, le 24 avril 2009. Donc si nous sommes d'accord sur un certain nombre de choses, je ne vais pas me «bagarrer» avec vous là-dessus. Je pense qu'effectivement il ne faut pas casser cette région mais faites passer aussi vous, le message à vos amis du Nord Franche-Comté en leur disant qu'ils sont en train de faire une énorme erreur et que la solution, s'il y a un pôle métropolitain qui doit se faire, c'est effectivement de se rattacher à Besançon qui veut leur tendre la main et à Dijon plutôt que d'aller se noyer dans une très grande région où Belfort et Montbéliard ne pèseront rien mais strictement rien par rapport à Strasbourg, Nancy et Metz. Donc faites-vous le messager vers le Nord Franche-Comté.

M. Philippe GONON : Je peux répondre ?

M. LE MAIRE : Oui, bien sûr que vous pouvez répondre.

M. Philippe GONON : Nous sommes des gens profondément légalistes. La loi du 1^{er} août a défini un espace régional, c'est dans cet espace régional que nous travaillons aujourd'hui à des propositions précises d'organisation. C'est un peu le sens de ce que vous avez dit tout à l'heure, tout à fait, ce qui veut dire qu'il y a des gens même qui n'appartiennent pas au même parti politique qui ont pour leur région le même sens de l'avenir du projet du schéma.

M. LE MAIRE : Vous avez bien compris mon discours.

M. Philippe GONON : Et je ne suis pas d'accord avec M. ZUMKELLER quand il vise le rattachement de la petite entité Belfort à l'Alsace, c'est tout.

M. LE MAIRE : J'en prends bonne note et cette opposition me convient parfaitement car vous avez bien compris ce que je disais, c'est que nos régions étant petites, il faut qu'on additionne nos compétences. Et donc moi je vous dis : «travaillons, après l'arc concentré, le pouvoir économique en Franche-Comté... les Bourguignons... demain on va être dans la discussion».

Faites quand même attention à ce que vous dites concernant la Présidente, la Présidente de la Région je la connais, c'est plutôt quelqu'un de pugnace et je ne reprendrai pas le terme que vous avez dit parce qu'il est assez désagréable, donc je ne le reprendrai pas.

Mme Marie-Laure DALPHIN : Un petit mot de la vraie vie, en réponse à votre présentation, vous avez parlé des thérapies innovantes. Je précise quand même à tout le monde que ce sont des techniques très spécialisées et au niveau du bassin d'emplois ça ne va pas changer grand-chose parce que seules quelques personnes spécialisées sont employées. Mais quels sont vos autres objectifs au niveau du développement de l'emploi ? Mon souci c'est également la démographie de Besançon qui stagne ou est même en perte, donc comment pensez-vous pouvoir développer la démographie ici dans notre région à Besançon ?

M. LE MAIRE : La démographie ou l'économie ?

Mme Marie-Laure DALPHIN : L'économie et la démographie.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas pareil.

Mme Marie-Laure DALPHIN : Ce sont deux questions importantes qui sont liées.

M. LE MAIRE : La démographie c'est faire des enfants et l'économie c'est faire des usines.

Mme Marie-Laure DALPHIN : En troisième point justement je pense qu'il est nécessaire de rassurer rapidement les personnes qui sont employées dans la fonction publique parce qu'on voit un gel par exemple des achats d'appartement parce que les personnes ne savent pas où elles vont aller l'année prochaine. Donc je pense qu'il y a quand même une nécessité de rassurer ces populations, essentiellement la fonction publique assez rapidement.

M. LE MAIRE : D'abord ces populations sont déjà rassurées parce qu'elles savent que la Révision Générale des Politiques Publiques mise en place par M. SARKOZY a été arrêtée. Elles étaient très inquiètes de savoir si demain elles allaient encore avoir un emploi. Je ne suis pas du tout d'accord avec vous concernant les thérapies innovantes, pas sur la méthode, -vous êtes beaucoup plus spécialisée que moi-, ce que je peux vous dire c'est que pour l'instant c'est effectivement quelques personnes, à terme ce sont des centaines de personnes qui peuvent venir ici, dans ces laboratoires. Nous sommes en train de travailler, je vous l'ai déjà dit, avec des laboratoires américains par exemple sur cet exemple-là si ça se passe bien, à terme c'est 100 personnes - 200 personnes et très rapidement 400 à 500 personnes. Il faut savoir -ici comme je le dis souvent- Madame, il n'y aura plus d'usines métallurgiques ou d'usines textiles. Notre chance c'est justement ces niches-là, mais vous devez savoir et j'imagine que vous savez peut-être même mieux que moi que dans ce domaine-là nous sommes très en avance et que c'est créateur d'emplois. Quant à la démographie, oui effectivement... Au niveau de l'économie je vous incite à assister aux débats de l'Agglomération, d'ailleurs vous le faites, où nous parlerons de ces problèmes économiques et on fait régulièrement des bilans sur le développement économique de notre région, avec plutôt de bons résultats pour l'instant. Vous savez très bien que je ne m'en réjouis pas parce qu'il est encore trop élevé mais le chômage est moins important en Franche-Comté et dans le bassin bisontin que sur l'ensemble de la France, mais reste beaucoup trop élevé quand même. J'ai bien pris la précaution de le dire.

M. Philippe MOUGIN : On doit parler de l'avenir de la Région de Franche-Comté. J'aborderai le sujet sur deux aspects : la réforme territoriale en elle-même et la réforme propre à notre région. La réforme territoriale au niveau national comporte en fait deux volets : la suppression des départements en 2020, la fusion des 22 régions actuelles en 14 méga régions. Les choses sont liées. Pendant des années on nous a vanté les bienfaits de la décentralisation consistant à renforcer la proximité avec nos concitoyens et maintenant ceux qui nous gouvernent veulent priver l'échelon départemental de toute représentation électorale. Deuxièmement on veut fusionner les régions pour en faire des méga régions, éloignant d'autant plus nos concitoyens. Que changeront ces méga régions ? Vous parlez sans cesse de la démocratie participative mais en 2020 il n'y aura plus de démocratie du tout, plus d'assemblées représentatives du peuple, tous les pouvoirs seront entre les mains de fonctionnaires. Cette refonte territoriale est une manipulation pour cacher l'impuissance à régler des problèmes beaucoup plus graves que tout le monde connaît : le chômage, la crise, etc. En réalité ce projet est ordonné en sous main par l'Union Européenne, une recommandation figurant à la page 5 du document adressé à la France le 2 juin 2014. Que peut refuser notre gouvernement à l'Union Européenne aujourd'hui ? Rien. Rien à cet européisme mondialiste avec ses 150 eurolander à l'affût de subsides prélevés sur leurs habitants. Cette réforme ne réalisera bien sûr aucune économie, ni les 10, ni les 15 milliards annoncés de façon démagogique. L'Etat fait en effet miroiter des économies sur les indemnités aussi des élus, ce qui représente à peine 0,4 % des frais de fonctionnement des collectivités locales. Voilà ce qu'il en est.

Pour la réforme territoriale au niveau de notre région, tout d'abord dès le départ le jeu a été faussé. A l'annonce de cette réforme, Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Franche-Comté, s'est empressée, sans concertation préalable, à engager la collectivité régionale dans un processus de fusion de régions avec la Bourgogne, sans même un quelconque avis des conseillers régionaux locaux, sans même que ces derniers puissent donner un quelconque avis. Il s'agit bien d'une décision condamnable

dans la forme. Se pose un premier problème : premier élément sur la forme, la légitimité : aucun mandat des électeurs pour une réforme aussi importante, un découpage qui engage l'avenir de notre région, voire nos instances nationales sans même consultation ou même l'avis de nos concitoyens. De quel droit une prise de décision aussi importante ? Et pourquoi ce revirement de bord par rapport à 2010 où l'avis de Mme DUFAY était tout à fait contraire ? Il en est de même pour le Président de la République, François HOLLANDE, d'ailleurs, qui n'a à aucun moment de sa campagne présidentielle de 2012 évoqué un tel projet de si grande importance que la fusion des régions. Bien au contraire, il parlait alors encore de décentralisation dans son engagement 54 : «J'engagerai une nouvelle étape de la décentralisation en associant les élus locaux» disait-il. «Je ferai voter une loi sur les renforcements de la démocratie et des libertés locales. Elle prévoira l'abrogation du conseiller territorial et la clarification des compétences. Un pacte de confiance sera conclu entre l'Etat et les collectivités locales, garantissant le niveau des dotations à leur niveau actuel. Je réformerai la fiscalité locale en donnant plus d'autonomie aux communes, aux départements et aux régions, en contrepartie d'une plus grande responsabilité», bref, en aucun cas une quelconque fusion des régions ou encore moins de disparition des départements. Les Français et les Franc-Comtois, ses électeurs particulièrement, sauront apprécier. Devant l'impact sur les collectivités territoriales, l'ampleur de ces réformes, la dégradation du milieu rural en perspective, il est indispensable de consulter le peuple. Pour des responsables se disant près du peuple, organiser des débats, etc., il aurait déjà fallu passer par une consultation populaire générale avant de faire quoi que ce soit, d'autant plus qu'aucun programme électoral n'en faisait projet. L'impression des gens que j'ai rencontrés est la suivante : les politiques actuels agissent comme sous un régime féodal dans lequel les décisions, même importantes, sont décidées d'un coup, sans démocratie. Quant aux réunions-débats sur la fusion, elles sont complètement inutiles car tout est déjà dans les cartons, bien ficelé. A quoi bon faire tout ce foin en faisant croire aux citoyens qu'ils ont leur mot à dire. Mme DUFAY ne dit-elle pas que le référendum est hors de question puisqu'il ne peut avoir lieu l'année précédant une élection, excuse bien facile.

Deuxième élément, pourquoi un tel changement d'avis en quelques années, d'un extrême à l'autre ? En effet, à la proposition de fusion entre les régions Bourgogne - Franche-Comté entre autres, proposée par le comité présenté par Edouard BALLADUR en février 2009 pour l'horizon 2014, à savoir la réduction du nombre des régions de 22 à 15 avec l'argument suivant, l'argument principal selon cette proposition de la commission chargée de réfléchir à l'avenir de la décentralisation serait la faible taille des régions françaises en comparaison à leurs voisines européennes et la nécessité d'atteindre une taille critique. En réponse Mme DUFAY s'étonnait de pareils arguments, ceux-ci ne correspondant pas du tout à la réalité puisque de nombreux pays européens comptent des régions plus petites que les régions françaises et surtout parce que les états fédéraux comme l'Allemagne s'appuient sur une organisation territoriale différente et historique. Mme DUFAY estimait alors -ce sont ses termes- plus utile que le travail sur la clarification des compétences de chaque collectivité soit achevé, que les ressources budgétaires soient sécurisées et qu'une véritable réforme de la fiscalité locale soit mise en œuvre, avant que cette proposition ne soit à l'ordre du jour. Des actions de coopération sont actuellement engagées entre les régions de Bourgogne et Franche-Comté. Elles peuvent se développer lorsqu'elles sont nécessaires, sans exiger une fusion entre les collectivités, Mme DUFAY tenant à rappeler que la région n'est pas une construction technocratique mais la reconnaissance d'une identité forgée par l'histoire qui s'appuie sur des réalités quotidiennes. Mais après avoir entendu l'évocation d'une fusion entre les régions et les départements, aujourd'hui celle de la fusion entre certaines régions, et attendant une nouvelle proposition pour demain, elle espère que la raison l'emportera. Je ne vois pas quel sens peut avoir la fusion entre la Bourgogne et la Franche-Comté. Etonnée d'avoir appris un tel projet par la presse, elle préfère éviter la polémique et consacrer toute son attention aux dossiers franc-comtois. Alors pourquoi ce changement de cap ? Après avoir déclaré comme beaucoup d'autres que tout cela allait trop vite et que la droite de l'époque n'avait rien compris, Mme DUFAY revient sur ses idées, bien dans le sens du courant de son gouvernement. Ce qui était mauvais en 2009 sous la droite devient une bonne chose sous la gauche aux manettes, une belle démonstration de ce que nous dénonçons depuis plusieurs années. Pour quelles raisons ? Les économies demandées par le gouvernement pour redresser les comptes publics, que nenni. Ni Mme LEBRANCHU ni Mme DUFAY tout récemment l'ont dit de concert. La fusion n'est pas faite pour faire des économies, du moins tout de suite. D'ailleurs personne ne peut démontrer que cette fusion permettra d'en faire. Ces discours changeants décrédibilisent à mon sens la parole des élus. Nous pensons qu'il s'agit d'une manœuvre politicienne qui nuit à l'intérêt général, on suit un mouvement quitte à changer radicalement ses convictions ou ses avis. Et pourquoi cette urgence à la fin du mandat régional ?

Urgence relative puisque la date a été repoussée à décembre 2015. Beaucoup de questions que les citoyens se posent, pensez-vous qu'ils vont avaler la couleuvre. Cette fusion n'a-t-elle pas pour effet une diversion, faire oublier la crise, l'insécurité, l'immigration grandissante, l'explosion de la dette qui vient de dépasser les 2 000 milliards, je le rappelle, l'appauvrissement des Français et j'en passe. Pensez-vous que cette fusion sera un bienfait ? Quand je vois le Jura se poser la question de rejoindre Rhône-Alpes et le Territoire de Belfort lorgner sur l'Alsace, je prétends que ce projet a un effet inverse. On voudrait disloquer notre région qu'on ne s'y prendrait pas mieux. Ce redécoupage, comme nous venons de le voir pour les cantons, qui ne serviront pas longtemps d'ailleurs, ceci démontre une incohérence et un manque de vision, du bricolage en quelque sorte, ce découpage à la va-vite démontre qu'il était dans l'intérêt parfois de certains du gouvernement. Ségolène ROYAL ne voulait pas de l'Aquitaine, chose entendue. Jean-Yves LE DRIAN ne voulait pas voir la Bretagne avec les Pays de Loire, pas de problème. Daniel PERCHERON dans le Pas de Calais avec la Picardie seule, sans souci. Où est l'intérêt général ? Dans ce cas il n'y en a pas pour les gens ; ceux-ci veulent de la proximité, être écoutés, qu'on leur demande leur avis. Ce n'est pas en supprimant les départements et en grossissant les régions qu'ils le seront. Ce n'est donc pas cela la démocratie.

Sur le fond, premièrement la fusion n'apportera rien de bon à notre région et à Besançon. La ruralité va s'éloigner au profit des grandes communautés accélérant la désertification des campagnes et la baisse des services publics. Elle va éloigner le citoyen pour lequel la fusion n'est réellement pas une priorité. Elle va engendrer certaines mutualisations synonymes de perte d'emplois. Il n'y a aucune clarté, pas de programme déterminé, pas de projets définis sinon un ou deux Center Parcs. A quoi va-t-elle servir si ce n'est pas pour faire des économies, selon Mme LEBRANCHU et Mme DUFAY. Les budgets, les ressources ? Arguments non valables. La Bourgogne est plus endettée que la Franche-Comté. 170 € de dette par habitant en Franche-Comté contre 360 € en Bourgogne, le double. Mme DUFAY sur France 3 déclarait que les Franc-Comtois ne paieraient pas pour les Bourguignons. En êtes-vous si sûr ? Le budget de cette méga région étant unique, dans la même bourse je dirais, pensez-vous que les élus bourguignons qui seront en plus grand nombre, je vous le rappelle, n'oseront pas voter et faire payer les Franc-Comtois dans ce débat-là ?

M. LE MAIRE : Est-ce que vous pourriez vous diriger vers votre conclusion Monsieur MOUGIN s'il vous plaît ?

M. Philippe MOUGIN : Je vais finir. Je ne parle pas souvent, donc j'aimerais pouvoir m'exprimer parce que la Franche-Comté le mérite.

M. LE MAIRE : Monsieur MOUGIN je ne vous empêche pas de vous exprimer, je vous demande simplement, parce que la démocratie c'est que tout le monde puisse parler, il y a encore au moins une quinzaine d'interventions, donc je vous demande de raccourcir votre discours, je ne vous empêche pas de parler, bien entendu.

M. Philippe MOUGIN : J'y viens.

M. LE MAIRE : Parce que je vous écoutais, j'avais vu le discours à la Région de M. KROEMER, ça ressemble beaucoup à ce que vous dites.

M. Philippe MOUGIN : Peut-être mais c'est parce qu'on défend tous les deux notre...

M. LE MAIRE : Vous dites «on défend tous les deux». Est-ce que vous pensez que je ne défends pas ma Région ?

M. Philippe MOUGIN : Pas du tout, mais en la livrant à la Bourgogne je pense qu'elle le sera.

M. LE MAIRE : Allez, concluez.

M. Philippe MOUGIN : Justement je vais y arriver, vous allez comprendre. Est-ce que vous pensez que les élus bourguignons qui seront en plus grand nombre, je vous le rappelle, n'oseront pas voter et faire payer les Franc-Comtois de ce grand Länder car c'est ça que veut l'Europe. Il faut être naïf pour le croire. Personne ne peut le dire une fois encore. L'Etat veut renforcer les régions dans leurs compétences mais avec quelles ressources. Rien ne le dit, le flou total. Les cartes géographiques sont préparées, ainsi que les compétences, soit, mais le reste, avec quel budget ? Qui peut le dire ? Faire des économies, 10 à 15 milliards pour y revenir selon le gouvernement, sur quelles études ? Mme LEBRANCHU et Mme DUFAY déclarent l'inverse. Nous serions curieux de les connaître, qui croire et que croire ? Pensez-vous que Mme DUFAY et ses homologues, en fusionnant les services non opérationnels comme elle le prétend, feront des économies de milliards ? Croyez-vous qu'en faisant disparaître les départements on pourra se passer des fonctionnaires pour exécuter les services ? Sans disparition de ceux-ci, point d'économies. Tout le monde affirme qu'il faut que les régions aient une taille critique pour entrer en compétitivité dans l'Union Européenne. Rien par rapport à la taille ou le nombre d'habitants mais à la capacité de se développer sans aide extérieure. La Franche-Comté - Bourgogne atteindrait péniblement 2 800 000 habitants avec un pic de 71 milliards, bonne dernière de notre pays avec 25 300 € par habitant, situation pire qu'aujourd'hui pour la Franche-Comté. Je n'ose pas faire de comparaison avec d'autres pays européens, ce serait sujet à déprime. D'autres l'ont dit avant nous : ce n'est pas avec deux régions pauvres qu'on fait une région riche. Et que dire des dotations, des fonds européens versés en fonction des facteurs chômage, richesse ? C'est aussi là que l'on s'aperçoit que le projet de fusion est précipité et manque de préparation. Nos concitoyens souhaitent l'arrêt de la multiplication des collectivités territoriales occasionnant gâchis et doublon, croisement inutile d'administrations. Au contraire ils veulent de la simplification...

M. LE MAIRE : Ça va quand même dans ce sens.

M. Philippe MOUGIN : En ce qui concerne l'efficacité des politiques publiques, le conseiller territorial avait un intérêt, la mutualisation des départements et des régions, le traitement des dossiers par les mêmes personnes élues, gain de temps, gain d'argent. Tout cela ne nécessitait pas une découpe dans l'empressement au bord d'une table. On en revient toujours avec le manque de concertation avec le peuple qui est souverain dans son article 3 de notre constitution du 4 octobre 1958. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer...

M. LE MAIRE : Je vous demande fermement maintenant de terminer votre intervention. Il y a un quart d'heure que vous parlez.

M. Philippe MOUGIN : Alors je vais en venir très vite à la conclusion.

M. LE MAIRE : J'ai ces mêmes règles vis-à-vis de l'UMP, il n'y a aucune raison, je vous demande de terminer votre intervention.

M. Philippe MOUGIN : En règle générale je suis toujours respectueux... je ne coupe jamais les gens, d'accord.

M. LE MAIRE : Je ne vous dis pas le contraire et là je vous demande de terminer votre intervention.

M. Philippe MOUGIN : Alors la conclusion, je vais écourter. Finalement là encore cette fusion est incomplète et inutile, approximative dans l'urgence. Conclusion : nous disons non à cette réforme. Cette fusion n'a pas de sens, ni fond, ni forme. Elle sacrifiera la Franche-Comté, notre région et Besançon ne gagneront rien budgétairement, elle ne gagnera rien en efficacité. Les deux régions fusionnées ne seront pas plus riches et ne gagneront pas plus en compétitivité en France comme dans l'Union Européenne. Besançon ne sera plus capitale régionale, notre identité franc-comtoise sera diminuée comme sa représentativité...

M. LE MAIRE : Je vous remercie.

M. Philippe MOUGIN : Je n'ai pas fini Monsieur le Maire. J'en ai pour peu de temps, il me reste une seule feuille.

M. LE MAIRE : Je vais proposer au Conseil Municipal que l'on modifie le règlement intérieur. Je ne voulais pas le faire, vous êtes d'accord c'est bien, pour une fois, pour qu'on limite les interventions à 5 mn parce que là c'est anti démocratique. Il y a encore 10 personnes qui veulent s'exprimer, si chacun parle un quart d'heure, ce n'est plus de la démocratie. Donc je proposerai, si vous êtes d'accord, une modification du règlement intérieur.

M. Philippe MOUGIN : Je vais juste terminer par nos propositions : la fusion département - région existant dans leurs limites actuelles, les conseillers généraux deviendraient également conseillers régionaux, sans augmentation démesurée d'indemnités, engendrant une baisse des effectifs d'élus et offrant l'avantage par ailleurs d'une connaissance des dossiers sans doublon et sans perte de temps, le tout en convenant d'une proximité avec nos concitoyens, cette alternative n'empêchant en rien les collaborations et associations avec les autres régions existantes, comme ça se fait déjà dans le présent. Le Front National rappelle que Ville - Département - Etat sont les maillons essentiels et historiques de notre pays. Et je terminerai juste par une citation : «aujourd'hui c'est le département qui est sur la sellette. Des arguments en terme d'économies sont souvent avancés pour supprimer un échelon, ils ne résistent pas à l'examen dès lors qu'il n'est pas question d'abolir les compétences que cette collectivité exerce. A part diminuer quelques dizaines d'élus, où est l'économie ? Quant à la simplification espérée, elle aboutirait le plus souvent à l'éloignement de nos concitoyens par rapport aux décisions prises, sans effet sur l'efficacité même du service rendu». Ce propos est celui de M. François HOLLANDE en clôture des états généraux de la démocratie territoriale le 5 octobre 2012.

M. LE MAIRE : Je vous remercie. Simplement, Monsieur MOUGIN je crois que votre discours est toujours le même, il est surtout marqué par un manque de vision et vous continuez à jouer sur les peurs. Quand vous dites que nos concitoyens ne veulent plus effectivement de super administrations, vous avez raison. Mais vous parlez de simplification et là justement, on n'est peut-être pas d'accord sur le principe mais je crois au moins qu'avec vos collègues nous sommes d'accord sur une chose, c'est qu'il faut aller de l'avant, peut-être pas à la même vitesse et de la même façon mais il faut aller de l'avant. Vous, vous voulez toujours faire peur, vous ne voulez pas vous ouvrir, vous voulez vous renfermer sur vous-même. Vous avez repris la rhétorique nationale que l'on connaît parfaitement mais vos propositions sont quand même très très limitées et moi où je ne suis pas d'accord avec vous, c'est quand vous dites par exemple qu'on va demain être dans la main des Dijonnais mais moi je vous dis «réagissons, réagissons». Pour une fois je vais vous dire, je suis d'accord, pas sur tout avec ce qu'a dit Philippe GONON, mais travaillons ensemble, oui, mais sur des projets, pourquoi pas, si on est d'accord. Je ne peux pas être en désaccord avec lui quand il dit la même chose que moi. Si demain ses collègues de l'UMP font des propositions qui vont dans ce sens-là, travaillons ensemble, pourquoi pas. Moi j'ai envie qu'on avance mais ce n'est pas en se refermant sur soi-même, en ne changeant rien qu'on va développer notre université, qu'on va développer nos CHU, qu'on va développer notre force et notre impact économique. Il faut travailler. Monsieur MOUGIN, vous ne vous en êtes peut-être pas rendu compte, mais la société a beaucoup changé quand même, il faut s'y adapter.

M. Dominique SCHAUSS : On vient d'entendre quand même un peu l'assemblée des procureurs à charge et des critiques, des peurs, la théorie du complot, des discours mortifères et qu'on procéderait à cette réforme pour masquer autre chose. Et la seule proposition de M. FAGAUT m'a glacé d'effroi, Besançon ville moyenne, quel horizon et quelle ambition ! Quelle vision, quel objectif rassembleur ! On a aussi entendu des rhétoriques sur le périmètre idéal. On nous invoque tour à tour la dilution des territoires, l'éloignement des citoyens au sein d'une trop grande région Bourgogne -Franche-Comté et dans le même exposé le Grand Est qui serait un meilleur périmètre. Alors moi j'avoue que je ne comprends plus. On entend des craintes, des obstacles, rarement une attitude constructive, offensive en terme de propositions sauf M. GONON qui a fait effectivement un certain nombre de propositions intéressantes. Une remarque sur le Nord Franche-Comté qui est dans une posture défensive et quasiment autonomiste et je ne vois pas de quelle mutualisation peut s'enorgueillir le Nord Franche-Comté que je connais un petit peu. Si on en revient aux questions de découpage qui est brandi par la plupart des orateurs d'opposition que j'ai écoutés, je pense que cette question de découpage masque totalement le fond du sujet. La question c'est plutôt d'harmoniser, de coordonner, de spécialiser les territoires, de dégager des politiques, des axes d'actions dans l'économie, dans toute une série de choses en faisant valoir les spécificités, les atouts de nos territoires et en fonction de leur identité. Je vais prendre un exemple que je

connais un petit peu, c'est la question universitaire qui est un domaine où les coopérations sont déjà en marche avec la Bourgogne. Vous n'ignorez pas que 7 établissements ont décidé, avant l'été, d'unir leur destin dans le cadre d'une communauté universitaire d'établissement, la COMUE et le Maire l'a rappelé, le siège de cette communauté universitaire d'établissement sera très vraisemblablement à Besançon, c'est écrit en tout cas dans les textes qui ont été votés par l'ensemble des établissements. Outre l'université de Franche-Comté et de Bourgogne qui font partie de cette COMUE, on trouve l'ENSM, que vous connaissez, l'UTBM, Université Technologique de Belfort Montbéliard, je ne comprends pas quelle serait l'articulation avec l'Alsace, l'ENSAM de Cluny, AGROSUP et l'ESC de Dijon. Et cette nouvelle entité qui est un peu une préfiguration de ce que pourrait être une entité Bourgogne - Franche-Comté permettra réellement d'accroître la visibilité de nos territoires, l'attractivité des formations et de conforter la pluridisciplinarité des universités. Ça permettra sans doute et même sûrement de sauver des formations qui, faute d'un nombre suffisant d'étudiants de part et d'autre, auraient pu disparaître. C'est donc une chance pour nos territoires, dans un jeu gagnant - gagnant. Alors tout n'est pas réglé mais nos spécificités sont confortées et nous pourrions bénéficier de complémentarités fructueuses avec la Bourgogne. Alors moi j'entends bien, on peut trouver mille arguments pour critiquer ce rapprochement, invoquer l'effet de taille qui n'est pas un critère d'excellence absolue, agiter l'épouvantail dijonnais, «on se ferait manger», je crois que le Maire a bien développé la force qui est la sienne et qui est la nôtre pour travailler avec Dijon dans une posture tout à fait sereine gagnante - gagnante. Nous n'avons pas à avoir peur, nous n'avons pas à rougir de nos atouts, de nos pépites. Il l'a rappelé, nous sommes forts dans les sciences de l'ingénieur avec FEMTO qui va fêter ses 10 ans, qui va prendre possession d'un très bel équipement qui a été financé entre parenthèses par les collectivités, nous sommes forts dans les sciences du vivant, dans les sciences humaines. Dijon a des atouts dans le nucléaire, l'agroalimentaire, le Nord Franche-Comté a des atouts dans les mobilités, dans l'énergie. Nos compétences dans le domaine de la recherche médicale sont totalement complémentaires avec Dijon et nous devons absolument rentrer dans un système de coopération et de négociations. Il a rappelé notre excellence dans les thérapies cellulaires qui ont un niveau mondial. Donc on pourrait développer bien au-delà cette affaire de la COMUE mais travaillons avec méthode, mettons à plat nos spécificités, nos spécialités, nos doublons, organisons avec sang froid, calme et détermination une grande région, plus forte, plus à même de conduire des investissements dans la recherche, l'innovation, l'amélioration des services aux citoyens, aux entreprises, dans les transports, la santé, la formation, la culture. Voilà ce qui est devant nous, voilà l'avenir qui s'affranchit d'une attitude gouvernée par la peur, le repli, soyons offensifs, combatifs, à la manoeuvre, mobiles et inventifs.

M. Christophe LIME : Je vais limiter mon intervention à deux ou trois minutes parce que je pense qu'il faut respecter un peu tout le monde et tout d'abord se poser la question, mais pourquoi des réformes territoriales ? Pourquoi cela arrive-t-il aujourd'hui ? Pourquoi cet amateurisme relativement important dans le cadre de l'élaboration à l'intérieur de cette réforme territoriale qui devrait être une réforme majeure de l'évolution de notre pays ?

Pour notre part nous considérons que cette réforme est arrivée par défaut, défaut parce que la situation économique et sociale est difficile et je mesure mes mots, c'est un échec important pour le gouvernement aujourd'hui, il ne veut plus engager de réformes sociétales derrière le mariage pour tous, et pour pouvoir faire donc sa démonstration qu'il veut encore réformer, il ne reste plus qu'une chose, la réforme territoriale. Et donc on a aujourd'hui un peu l'impression que cette réforme territoriale n'arrive pas sur une réflexion et cela a été dit, elle n'a jamais été présentée pendant l'élection présidentielle, ni pendant l'élection législative. Il me semble bien, mais je n'ai pas vérifié, que cela n'a jamais été discuté au sein de l'ensemble des partis politiques qui font partie du gouvernement, ce qui prouve bien l'amateurisme et donc une volonté d'avancer. On le constate bien, cela a été dit, les différentes étapes sur les conseils généraux où on ne sait plus trop aujourd'hui où l'on en est, va-t-on les garder, ne va-t-on pas les garder, a-t-on une obligation. On ne parle même plus de l'utilité même du Conseil Général, est-il utile ou pas ? On est simplement à se dire : «on va en garder quelques-uns, on ne sait encore pas trop ce qu'est la ruralité mais en tout cas on essaie là aussi», sous couvert d'un accord électoral pour pouvoir passer la confiance au gouvernement avec une autre formation politique, d'annoncer le maintien des conseils généraux au niveau des zones rurales. Ce n'est pas cela la réforme qu'il faut mettre en œuvre à l'intérieur de la réforme territoriale.

La deuxième réflexion est que ça ne s'inscrit pas dans une efficience du service public, ce n'est que dans un cadre d'économies. On se posait la question de savoir où allaient être les différents fonctionnaires des différentes régions, des différents départements, j'ai un peu l'impression qu'il y en aura de moins en moins et qu'on aura de moins en moins de problèmes de place pour l'ensemble des fonctionnaires parce qu'il y a une diminution constante sur l'ensemble des fonctionnaires et l'objectif visé est de réaliser des économies. Je tiens à dire quand même que la droite, devant cette proposition, est obligée de faire de la surenchère et elle nous annonce aujourd'hui 130 milliards d'économies sur la fonction publique, il faudra aussi qu'ils décrivent là où ils font leurs 130 milliards d'économies, parce que déjà 50 on voit les conséquences qu'il peut y avoir, on imagine demain avec 130 milliards d'économies mais il semble que l'ancien Président de la République va bientôt venir pour nous l'expliquer.

La troisième réflexion et cela a été dit, c'est une recentralisation, une recentralisation des pouvoirs. Après 30 ans de décentralisation, c'est une recentralisation. Sur les 3 points, parce qu'on oublie un peu de citer un certain nombre de réformes territoriales, la première a été largement évoquée ce soir, je n'y reviendrai pas, ce sont de très grandes régions mais c'est aussi la suppression des conseils généraux mais on oublie de le dire, c'est l'augmentation des tailles des communautés de communes à 20 000 habitants. On oublie de le dire, cela n'a pas été évoqué une seule fois ce soir, ni même abordé au niveau du débat et dans nos régions ce sont des communautés de communes entre 80 et 100 communes, cela signifie un éloignement important des citoyens par rapport à la première responsabilité. Nous considérons que, à terme, c'est la fin des communes qui est en train de se préparer sous trois axes, les transferts à l'intérieur obligatoires des réformes territoriales. Il y a déjà une loi sur la réforme territoriale qui a été votée, mes chers amis, c'est la réforme des métropoles. Elle a été votée l'année dernière avec une opposition majoritaire d'un certain nombre de communes à l'intérieur des métropoles. Je vais prendre l'exemple de Marseille : 80 % des communes se sont opposées à la réforme territoriale, elle est imposée, elle va se mettre en œuvre au 1^{er} janvier 2015 sans aucune concertation pour pouvoir faire avancer un certain nombre de choses. Donc on voit bien que les échelons y compris de concertation, de respect de l'ensemble des collectivités sont quand même mis à mal.

Le deuxième point, l'asphyxie financière je n'y reviendrai pas, vous savez ce qu'on peut en penser.

Et le dernier point c'est l'abandon des services de l'Etat, je crois que vous l'avez vu et cela a été dit par un de nos confrères à la Communauté d'Agglomération, un exemple : l'abandon de l'instruction des permis de construire à partir du 1^{er} juin 2015 par la Direction Départementale des Territoires. Vous avez vu ces derniers jours l'augmentation des taxes sur l'ONF et on sait que cela touche tout particulièrement les communes forestières sur nos secteurs, cela signifie que c'est une ponction encore de 50 millions d'euros qu'il va y avoir avec tout ce que cela implique. Donc on voit bien qu'on est sur une réforme plutôt bâclée, pas réfléchie, pas concertée et qui va nous éloigner de nos citoyens. Donc nous demandons aujourd'hui, comme l'a lancé le Conseil Général du Jura, on peut en penser ce qu'on en veut mais cette réorganisation, en tout cas, interroge aujourd'hui l'ensemble de ses concitoyens, pour ou contre la réforme territoriale et dans une deuxième question, pour ou contre le rapprochement au niveau de Rhône-Alpes. Je suis satisfait car le fait d'avoir des conseillers généraux communistes à l'intérieur d'un conseil général amène à pousser un certain nombre de dossiers d'une façon relativement intéressante. Je rappelle que c'est le seul conseil général dans la région qui va le faire, il faut quand même bien le noter, sur l'initiative y compris reprise par la majorité, il faut le dire, mais c'était une proposition que nous avons pu impulser.

Donc il faut que l'on arrive à avoir beaucoup plus de démocratie et pour notre part nous demandons et cela a été fortement réaffirmé par l'ensemble de nos échelons, que chaque fois qu'il y a une réforme territoriale il y ait consultation du peuple. Il faut qu'il y ait consultation par l'intermédiaire d'un référendum et tout particulièrement sur l'aspect régional, nous demandons un référendum, c'est aux citoyens, puisqu'il n'y a jamais eu de consultation des citoyens, de trancher par rapport à l'évolution territoriale.

M. LE MAIRE : Là il me semble, mon cher Christophe, que tu étais quand même totalement dedans. Je sais bien qu'il y a des élections dans très peu de temps mais il faut être attentif, je ne peux pas avoir deux discours ici, un discours avec mon opposition et un discours avec mes amis. Je vais avoir le même discours pour tout le monde, donc je te le fais quand même remarquer.

Monsieur ACARD, vous avez vu, M. LIME a fait à peu près 5 mn, même s'il dit 3, M. SCHAUSS 5 mn, je vous demande de respecter cela aussi, s'il vous plaît par respect pour les autres intervenants.

M. Julien ACARD : Aucun problème. Monsieur le Maire, chers collègues, avant de réagir à votre intervention, Monsieur le Maire, vous l'avez proposé, j'allais vous le demander pour les prochains débats, de définir un temps pour chaque élu, ce qui vous évitera de couper M. MOUGIN pendant ses propos sur une intervention aussi nécessaire que préparée, même si elle ne vous convient pas. Vous savez, parce que vous êtes quelqu'un de juste, que la plupart du temps -enfin la plupart du temps vous êtes quelqu'un de juste- nous respectons toujours les règles, dès lors qu'elles nous sont fixées à l'avance. Nous savions que ce serait un débat long et je crois qu'il mérite de l'être mais je vous propose de rééquilibrer le temps de parole du groupe Front National en réagissant directement à vos propos liminaires.

J'ai entendu plein de choses, votre volonté d'être proactif, de co-construire avec Dijon, d'ajouter des compétences, de discuter de pôles métropolitains forts et costauds -j'ai bien retenu cela-, le «travailler ensemble» et que les Dijonnais savent très bien qu'ils ont besoin de Besançon. Alors vous parlez de pro-activité, de négociations, vous étiez déjà très offensif à l'époque où la rumeur prétendait que RFF allait déménager à Dijon et quand je relis la presse de janvier 2011, je cite vos déclarations : «je n'accepterai jamais pareille délocalisation». Eh bien tout le monde a vu le résultat. Les rares salariés de RFF et leur famille qui sont restés à Besançon doivent voyager quotidiennement à Dijon avec ce que cela implique en terme de coût, de stress, de temps perdu et d'impact familial et personnel...

M. LE MAIRE : Je voulais vous donner une information.

M. Julien ACARD : Non, je termine. Je voudrais que tout le monde respecte le règlement Monsieur le Maire. Je m'interroge si cette fois vous n'êtes même pas offensif, qu'advient-il de notre ville ? Ce n'est certainement pas votre position de résignation qui fera grandir et conserver le peu d'atouts qu'il reste à Besançon. Vous nous dites de regarder Saint-Etienne, Grenoble. Je vous dis deux choses, la première et cela n'a pas dû vous échapper, nous ne sommes pas Grenoble. Nous ne disposons pas de leurs sièges sociaux, de leur tissu économique et du même nombre d'habitants. Et la seconde, je vous le dis, regardez Belfort Montbéliard. Par l'inaction des majorités socialistes successives, vous avez déjà réussi à perdre la bataille de l'économie. Le centre névralgique économique et industriel de Franche-Comté se situe désormais à Belfort et Montbéliard qui a toujours su faire passer ses intérêts avant les nôtres, sans se poser le quart de vos questions existentielles. Comme Belfort et Montbéliard, Dijon ne réfléchit pas à l'intérêt réciproque d'une région commune mais à leurs seuls intérêts. Et ils ont de quoi : population, budget, infrastructures, tissu économique, nous avons perdu hier la bataille économique, nous perdrons cette fois la bataille politique et administrative. Par ses atouts et la volonté inébranlable de conserver une position stratégique et centrale, la ville de votre ami M. REBSAMEN a réussi à obtenir une gare TGV qui soit en centre-ville et pas une «gare patate» comme la nôtre à 20 mn de la ville-centre, et encore, hors embouteillages. J'en profite d'ailleurs pour vous préciser que non, Besançon n'est pas à 26 mn de Dijon avec le TGV, c'est faux, c'est Auxon qui est située à 26 mn de Dijon et j'en parle comme quelqu'un qui voyage chaque jour entre Dijon et Besançon, je mets 1 h 30 le matin et 1 h 30 le soir en TER parce que dans la vraie vie où tout le monde ne touche pas les indemnités d'un président - maire comme vous, les gens n'empruntent pas le TGV...

M. LE MAIRE : Ça va !!!!

M. Julien ACARD : ... mais le TER.

M. LE MAIRE : Je n'accepte pas ce type de débat. Je ne l'accepte pas Monsieur ACARD, ne vous croyez pas tout permis ici, respectez ce que font les autres. Mais vous me prenez pour qui et pour qui vous prenez-vous ?

M. Julien ACARD : Je vous repose la question.

M. LE MAIRE : Eh bien je vous dis «respectez-moi comme je vous respecte» et vous n'avez pas à dire ce que vous venez de dire et je ne l'accepterai pas.

M. Julien ACARD : Je peux terminer ?

M. LE MAIRE : Si je le décide. Allez-y.

M. Julien ACARD : En tous les cas et j'en terminerai par là, je suis ravi de voir que vos doutes se sont estompés car quand je reprends un article du 10 juillet vous n'étiez pas aussi enthousiaste sur cette réforme territoriale. Alors je vous pose la question : «que s'est-il passé entre temps ?» Et quels gages, quelles garanties avez-vous pu obtenir de Mme DUFAY sur la position de Besançon ?

M. LE MAIRE : Eh bien je vais vous répondre Monsieur, c'est qu'entre temps nous avons travaillé et que nous avons obtenu, entre autres j'ai obtenu un certain nombre d'avancées au niveau national, notamment le droit de dissociation. Nous avons travaillé, parce que vous parlez de résignation, moi résigné ? C'est vous qui êtes résigné, vous allez comme ça, la tête baissée, alors que moi je vous dis ce soir qu'il faut être proactif, qu'il faut aller de l'avant, qu'il faut faire des propositions, que nous avons des atouts et c'est vous, c'est vous Monsieur qui ne croyez même pas en la Franche-Comté et qui voulez donner des leçons ici. Vous ne croyez pas à la Franche-Comté parce que si vous croyiez à la Franche-Comté vous auriez fait des propositions. Ce soir vous n'avez fait que reprendre vos «blablas» nationaux que l'on entend partout. Ça suffit et je vous demande à l'avenir de me respecter et de ne pas parler des indemnités parce qu'on peut en discuter aussi. On peut discuter de beaucoup de choses, même au niveau national sur vos dirigeants. Alors maintenant ça va ! Puisque tout le monde est d'accord, on va effectivement mettre au point un dispositif -Monsieur le Directeur Général vous proposerez cela pour la prochaine fois-, en lien avec les groupes, pour que chacun ait la parole, qu'on règle cela à 5 mn, deux interventions de 5 mn et tout le monde pourra parler parce que je pense qu'on doit pouvoir s'exprimer. Je suis sympathique mais il ne faut pas trop tirer sur la corde Monsieur ACARD, vous l'apprendrez vite à vos dépens. Vous avez le droit de dire tout ce que vous voulez mais en respectant tout le monde.

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN : La réforme des collectivités est un sujet important, si important que ce n'est pas seulement aux élus d'en décider d'autant plus que l'on ne peut pas demander aux élus de se réformer eux-mêmes. C'est pourquoi, avec notre président François BAYROU, le Modem défend l'organisation d'un référendum sur une vaste réforme des institutions englobant la réforme territoriale voulue par le Chef de l'Etat mais pas une réforme façon puzzle avec un texte pour les métropoles, un texte pour les régions, un texte pour réformer les conseils généraux. Ce référendum serait l'occasion d'un grand débat démocratique. La fusion des régions à marche forcée et sans consultation nous interpelle. Et ce n'est pas la consultation a posteriori proposée par la Présidente de Région qui nous rassure. Le projet de redécoupage des régions, tel qu'il est proposé par le Président de la République et le gouvernement donne le sentiment d'un immense gâchis pour notre pays. Notre pays a besoin de profondes réformes, y compris dans son organisation locale. De nombreuses formations politiques, de nombreux citoyens en sont conscients. Mais cette réforme est inacceptable pour des raisons de forme et de fond. De forme, puisque le sentiment général qui a été donné est que cette réforme s'est faite dans la précipitation, voire l'improvisation. On a eu l'impression que le redécoupage obéissait plus à des logiques politiciennes et des satisfactions d'intérêt personnel qu'à une véritable vision stratégique d'aménagement du territoire. Sur le fond, le nouveau découpage n'a pas la cohérence nécessaire à l'ambition d'une telle réforme. Les nouvelles régions cohérentes et fortes doivent répondre à une logique d'équilibre démographique historique, à des réalités de partenariats économiques, une restructuration autour de grandes métropoles. Ce n'est pas le cas de notre future région Bourgogne - Franche-Comté. Je n'ai rien contre Dijon et la Bourgogne, j'y ai beaucoup d'amis. La région sera plus étendue mais ce n'est pas la taille ni la population qui sont essentielles. Mais surtout cette région sera relativement pauvre puisqu'elle aura un faible PIB par habitant. Ne pouvait-on pas réfléchir à des régions plus vastes, par exemple à l'image des régions qui servent de circonscriptions électorales pour les élections européennes, autour d'une grande métropole, ce qui donnerait par ailleurs la possibilité de donner une plus grande visibilité du travail de nos députés européens. C'est d'ailleurs ce que semblait souhaiter le Sénateur KRATTINGER dans un article de l'Est Républicain du 18 juillet 2014. Pour autant notre mouvement reste attaché à la nécessité d'adapter nos structures locales à la réalité de notre siècle et aux besoins des habitants. Il ne saurait être pour nous question qu'au motif d'une proposition floue inadaptée l'on reporte une nouvelle fois la réforme. Mais il faut une réforme, une approche plus participative, il faut donner un délai aux territoires concernés

pour qu'ils proposent leur propre organisation avec des outils de gestion qui leur conviennent. La réforme de nos institutions locales est encore possible, elle est souhaitable. Merci.

M. Pascal CURIE : Je voudrais simplement recentrer un petit peu le débat sur la région Bourgogne - Franche-Comté et réagir aux propos de M. FAGAUT tout à l'heure, en particulier sur les propos qu'il a tenus concernant le pôle métropolitain et je voudrais redéfinir certaines choses. Vous dites qu'on est un petit peu en retard par rapport au pôle métropolitain et que Belfort Montbéliard a été le premier à créer un pôle, je voudrais préciser deux choses : déjà on parle de pôles différents. Le pôle Belfort Montbéliard n'est pas encore créé, il est en discussion et c'est un pôle de proximité qui a été créé, le pôle métropolitain Centre Franche-Comté, en 2013. Il regroupe les autres agglomérations, donc c'est le premier qui ait existé. Ce que je voulais dire c'est que le pôle métropolitain dont a parlé M. le Maire tout à l'heure, ici on est en présence de deux pôles métropolitains qui sont de proximité et l'autre pôle métropolitain sera structurant, réunissant les grandes -parce qu'on parle d'agglomérations quand on parle de pôle métropolitain, on ne parle pas de villes- agglomérations qui peuvent aller de Châlon-sur-Saône jusqu'à l'aire urbaine Nord Franche-Comté et qui permettra de construire un réseau urbain et métropolitain solide qui donne une force économique, une identité et une attractivité à la nouvelle région. Et l'aménagement du territoire régional en aura besoin pour entraîner positivement toute la région. C'est le premier point que je voulais aborder.

Un deuxième point qu'on peut aborder également, où la Franche-Comté et Besançon, on est quand même, Besançon est la clé de l'ouverture à l'international avec la relation avec la Suisse, voire avec l'Allemagne. C'est un point positif par rapport à Dijon et je voudrais rappeler d'autres éléments. Avec la Suisse on a déjà des accords, je parle de Besançon mais de Grand Besançon également. On a des habitudes de travail et d'échanges avec la Chaux-de-Fonds, de nouveaux projets de coopération dans les domaines des transports durables, de la culture, du tourisme et de l'économie sont en cours -j'étais en réunion avec quelqu'un de la Chaux-de-Fonds la semaine dernière- avec des possibilités de financements INTERREG pour financer des projets de coopération transfrontalière. Ensuite on a des projets d'échanges avec Neuchâtel, Lausanne, participation à la conférence des exécutifs du transfrontalier, prochainement on va adhérer aussi au forum transfrontalier de l'arc jurassien. Là ce sont les accords et avec la Suisse nous avons aussi de nouvelles perspectives en matière de recherche et d'innovation économique, en matière d'enseignement supérieur et de formation, et en matière de promotion de notre territoire ancré dans l'espace international de l'arc jurassien franco-suisse. Je voulais préciser ces deux points-là.

M. LE MAIRE : J'ai oublié de dire quelque chose tout à l'heure à M. ACARD quand il parlait de RFF. Vous savez, moi je ne lâche jamais mes proies, rappelez-vous de cela et lorsque j'ai dit il y a quelque temps que je ne pardonnais pas à RFF de partir, je n'ai pas pardonné. Mais figurez-vous que ce matin à 11 h, qui était dans mon bureau ? C'était RFF justement pour reparler de cela. Et donc j'espère que prochainement je pourrai ici vous démentir, vous dire que vous vous êtes trompé. Mais je vous répète, je ne fais pas forcément toujours des communiqués de presse.

M. Pascal BONNET : Je vais être rapide, je voudrais revenir sur deux ou trois points. M. SCHAUSS tout à l'heure a laissé entendre qu'on mélangeait un peu les choses et qu'on voulait diluer nos territoires dans le Grand Est. Je rappelle simplement que pour ma part, plutôt que la réforme qui est envisagée, j'aurais plutôt imaginé -cela rejoint ce qu'a évoqué tout à l'heure Odile FAIVRE-PETITJEAN- un enjeu de proximité qui serait une région et des régions de la taille de la nôtre avec des intercommunalités qui se partageraient les compétences des départements et un enjeu européen au niveau de ces grandes régions telles que Grand Est. Cela me semblait plus adapté en terme de proximité et d'efficacité internationale. Ensuite vous avez tout à l'heure donné l'exemple de Grenoble et de Saint-Etienne. Justement Grenoble et Saint-Etienne n'étaient pas des capitales régionales et se sont développées malgré cette absence de statut de capitale régionale pendant que nous, capitale régionale, on a stagné longtemps. Donc le fait de ne plus l'être, ce n'est quand même pas très enthousiasmant. Il faudra justement avoir la même capacité de développement qu'ont eue ces villes-là, qu'on n'a pas eu à un moment donné alors qu'on avait l'atout d'être une capitale régionale. Et je voudrais terminer sur un point qui me semble essentiel aussi pour la place de Besançon dans un futur territoire plus large, c'est l'avenir de la LGV, en tant que LGV Rhin-Rhône. On sait quel est l'état de nos finances nationales, régionales et

locales, on sait ce qu'il en est mais on nous a, au départ, vendu et on a beaucoup payé, les territoires, un TGV Rhin-Rhône, un TGV européen qui n'allait pas vers Paris mais faisait rejoindre le Nord et le Sud et qui était le premier TGV girondin comme disait Jean-Pierre RAFFARIN et on est pour l'instant dans un TGV jacobin qui nous a un peu éloignés de Paris, de fait, à Besançon.

M. LE MAIRE : C'est CHEVENEMENT qui dit cela et il a raison d'ailleurs.

M. Pascal BONNET : Oui, enfin CHEVENEMENT est jacobin plus que Jean-Pierre RAFFARIN qui est girondin je pense. Enfin CHEVENEMENT s'est beaucoup battu pour la LGV, c'est indéniable. Ce qui me semble inquiétant aujourd'hui c'est qu'on en est à ne plus savoir si on va finir la branche actuelle, on est très loin de penser à faire un jour la branche Sud, or la branche Sud c'est le moyen d'arrimer le Jura qui est quand même très tenté par Rhône-Alpes et c'est aussi un moyen de faire de Besançon et de son territoire le cœur d'un axe qui partage la direction Paris - Mulhouse et la direction Nord - Sud au risque, à défaut, d'être uniquement dans cet axe Paris - Mulhouse où on est un point parmi d'autres. Et je crois que vous avez parlé de collaboration et de travail en commun, on a dit aussi bien à l'UDI, qu'à l'UMP, qu'au Modem, je pense qu'on a tous la volonté d'aider Besançon et d'être solidaire d'une démarche qui ira dans le sens de Besançon si vous l'avez. Il me semble que la question de la LGV est un des points importants et Philippe GONON l'a d'ailleurs évoquée tout à l'heure.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur BONNET, vous avez été court et précis, comme d'habitude, c'est bien.

Mme Anne VIGNOT : Je voudrais dire à M. GONON quand même que c'est la première fois que j'entends que les réformes territoriales ont été faites dans l'histoire en pleine démocratie. Donc c'est quelque chose qui m'a étonnée parce que vous faisiez référence à ce qui avait pu se passer auparavant.

Je voulais simplement dire aussi qu'alors que les inégalités et les compétitions entre les territoires accroissent le sentiment d'exclusion, la précarité des habitants et le sentiment de défiance face aux institutions, Europe Ecologie Les Verts attend d'une réforme territoriale qu'elle apporte équité, cohérence et dynamisme entre territoires. Nous souhaitons voir se construire des dynamiques locales où la coopération, la solidarité et la complémentarité doivent être les moteurs d'une nouvelle organisation territoriale et où les villes capitales ont un rôle essentiel. Cette refonte doit avant tout permettre aux élus d'être plus efficaces dans la mise en place des politiques publiques au service de l'intérêt général. Pour cela, les compétences doivent être clairement identifiées et s'accompagner de moyens et de ressources pour les assumer. La décentralisation n'a de sens que si elle permet aux collectivités de relever les défis qui sont devant nous, les défis écologiques, économiques, sociaux et démocratiques par la cohérence des échelles territoriales avant même de parler d'économies d'échelle. La décentralisation c'est donc l'opportunité de repenser profondément le rôle et le fonctionnement des territoires ruraux, urbains et aussi des villes capitales. En outre, un des enjeux majeurs d'une telle réforme est d'assurer et de développer la proximité avec les citoyens et ainsi restaurer la confiance. Pour ce faire, il est impératif que tous les territoires aux nouvelles compétences deviennent des instances démocratiques. Il sera nécessaire d'instaurer le suffrage universel direct à la proportionnelle en 2020 lors des prochaines élections des conseillers communautaires. Europe Ecologie Les Verts appelle aujourd'hui à la vigilance. Nous ne devons pas assister à un nouveau saucissonnage incompréhensible qui n'irait pas vers une simplification. Actuellement notre paysage territorial est profondément déstabilisé. Les différents documents d'aménagements au caractère plus ou moins prescriptifs illustrent l'absence d'une approche politique globale. La multiplication des instances décisionnaires a produit depuis plus de 10 ans un foisonnement de dynamiques territoriales à géométrie très variable et parfois contraire. Le législateur a multiplié les dispositifs, les structures, les exceptions à la règle, dans un fouillis devenu indescriptible. L'identification du lieu du pouvoir, pour tous ceux qui y sont confrontés, est devenue un casse-tête. On ne pourra pas se contenter d'une réforme territoriale qui se réduirait à satisfaire principalement les pressions des élus territoriaux gardant tous les niveaux territoriaux historiques. L'enjeu est avant tout démocratique. Europe Ecologie Les Verts attend une réforme territoriale qui accepte de rebattre les cartes des compétences jusqu'à repenser l'autonomie fiscale des territoires. Une clarification s'impose, une simplification aussi pour une plus grande transparence et efficacité pour que chacun puisse identifier qui fait quoi et au bénéfice des habitants. Les territoires se transforment, les villes y jouent des rôles

nouveaux, ce sont, ces territoires, des organismes vivants. Nous devons savoir anticiper ces mutations et accompagner la mise en place de territoires d'avenir et ceci pour que les citoyens sachent qui fait quoi. Je retiens comme élément essentiel qui a structuré notre propos ce soir, c'est que nous devons construire et nous devons travailler pour que la réforme qui est en train de se mettre en place soit au bénéfice des citoyens avant tout, avant les intérêts des uns et des autres.

M. LE MAIRE : Je suis totalement d'accord avec toi, je dirais même que nous devons co-construire. Donc, pour terminer, je voudrais dire quand même que j'ai trouvé un certain nombre d'attaques contre Marie-Guite DUFAY un peu déplacées, entre autres ce que j'ai pu lire dans la presse sous la plume là de M. GONON dans le journal municipal. Je crois que Mme DUFAY vous a très bien répondu -il n'est pas là, je veux bien lui redire quand il sera revenu- mais simplement pour dire que j'ai trouvé assez désagréable de penser, d'imaginer que Mme DUFAY ait dit oui pour avoir une indemnité de bénévole à la BPI. Je pense qu'au contraire on doit plutôt être fier qu'une Franc-Comtoise soit la vice-présidente de la BPI, cela peut plutôt nous servir qu'autre chose, mais cela je l'ai déjà dit.

Le débat, bien sûr je n'ai pas changé par rapport à ce que je disais, non je n'ai pas changé par rapport au mois de juin, ce que je dis je le pense toujours sauf qu'aujourd'hui ce que vous n'avez pas compris -enfin certains- c'est que le train est parti, on peut toujours se lamenter, on peut toujours dire que ce n'est pas juste, il est parti. Et moi ce que je veux par rapport à certains, c'est avoir une vision de l'avenir, je veux savoir ce que demain la Franche-Comté va être et à partir du moment où les choses vont se construire, je pense qu'il vaut mieux être dedans que d'être à côté. Vous savez, la politique de la chaise vide n'apporte jamais rien. En étant dedans, j'irai porter les projets de Besançon avec conviction, j'ai déjà commencé à le faire et je crois qu'au contraire c'est en étant proactifs, il faut que nous soyons, que le Maire de Besançon, le Conseil Municipal avec d'autres soient une force de propositions, une force alternative pour pouvoir défendre, vous l'avez tous dit, on est d'accord là-dessus, les intérêts de nos concitoyens au sein de la région. Mais qui pourrait dire le contraire ? En fait certains d'entre vous se résignent, moi j'en appelle au contraire à la mo-bi-li-sa-tion parce que, rassurez-vous quand même, les Dijonnais ont aussi des craintes. Quand vous êtes bourguignon et que vous réfléchissez, quand vous êtes franc-comtois et que vous réfléchissez, vous voyez bien que notre région ne va pas être très grande, ce sera une petite région et qu'il faut quand même additionner nos compétences et nos talents pour faire en sorte que demain nous soyons plus forts. Après ce que vous avez dit les uns les autres, bien sûr on aurait pu faire autrement mais maintenant c'est fait. Moi ce que je veux c'est du gagnant-gagnant. Les Anglais disent «win-win», moi je parle français, je dis «gagnant-gagnant». Un débat va être organisé par la Région, peut-être allez-vous dire que c'est trop tard, simplement ce que j'ai retenu de la proposition de la Présidente de Région, c'est qu'elle allait faire réaliser un livre blanc sur cette question. C'est l'occasion quand même, puisqu'il y a un livre blanc, de pouvoir s'exprimer et faire remonter des idées au-delà de ces 4 réunions. Bien sûr vous allez dire que ce n'était pas beaucoup mais -et je ne dis pas que c'est mieux- il y a des régions où il ne se passe rien. Au moins constatons que là il se passe quelque chose et je vais même aller plus loin, si un certain nombre d'entre vous veulent travailler, je ne sais pas si on peut y arriver, je lance un appel, si on peut en dehors de tout état d'esprit partisan travailler et se mettre d'accord sur une base de réflexions pour proposer quelque chose, moi je suis preneur, mais pas pour entendre les discours nationaux des uns des autres, qu'ils soient de gauche comme de droite d'ailleurs, simplement pour faire en sorte qu'il y ait des propositions. Dans vos propos, pas tous mais pour la plupart d'entre vous, il y a des choses que j'ai retenues avec lesquelles on peut être d'accord. Après on peut refaire l'histoire jusqu'à Otton IV ou Otton V, je ne sais pas, je n'ai pas bien en tête l'histoire et ce qu'a fait Otton IV ou Otton V, ça m'a un peu échappé. A partir de Charles Quint ça va mais avant c'est plus compliqué. Donc je suis d'accord peut-être pourquoi pas de le faire, entre autres avec l'Agglomération. Au niveau même de l'Agglomération, j'ai redit tout à l'heure combien la place de l'intercommunalité devait être importante dans cette construction, on va réfléchir, faire des propositions, il faudrait que l'on puisse avoir une demi journée ou une soirée de réflexion par rapport à cette question mais à condition que ça soit ouvert. Peut-être est-ce d'ailleurs l'occasion de mettre en place un nouveau type de collaboration, de discussion, où chacun puisse s'entendre en se respectant et faire des propositions sur un minimum, un plus petit commun dénominateur ou un plus grand commun dénominateur, comme vous voulez.

Voilà ce que je voulais vous dire par rapport à ça et je ferai certainement des propositions. En tout cas, j'ai bien noté que vous étiez d'accord pour que l'on modifie un peu le règlement intérieur, on le fera la prochaine fois et tout le monde sera d'accord.

Après ce débat qui a quand même duré 3 heures mais le jeu en vaut la chandelle, les enjeux sont d'importance, je passe au point 3 de l'ordre du jour».

Récépissé préfectoral du 4 décembre 2014.